

DOCTEURS
DORION | **DIONNE**
 ANDRE | GHISLAIN
 OPTOMETRISTES

EXAMENS DE LA VUE
 • LUNETTES • VERRES • LENTILLES CORRECTIVES
 870 est, rue St-Joseph — Tél.: 529-9642
 (Face à l'ancien bureau)

L'Action Québec

Québec
 66e année, No 439
 Mardi,
 13 février 1973
 15 cents

A QUALITÉ ÉGALE C'EST MOINS CHER CHEZ
TAPIS EMILIEN ROCHETTE
 DEPUIS 30 ANS LE PREMIER À QUÉBEC
 555, de la Couronne, coin St-Vallier
 529-4164



Un incendie fait 2 morts à Montréal

C'est par une température sous zéro et un soleil brillant que les pompiers de Verdun ont combattu hier, un violent incendie dans un immeuble commercial et domiciliaire de trois étages. Le sapeur que l'on aperçoit sur la photo n'a pas réellement les cheveux gris. C'est le frimas qui lui donne cet air vieillot. Par ailleurs, deux personnes sont mortes, tôt mardi matin, dans deux incendies différents dans l'Est de Montréal. M. Michel Lacroix, âgé de 20 ans, a perdu la vie dans un incendie où trois membres de sa famille ont été blessés. Ils reposent actuellement dans un état satisfaisant à l'hôpital. Mme Yvette Pelletier, âgée de 34 ans, est décédée dans un autre incendie qui a eu lieu à quelques rues du premiers. A Ville d'Anjou, un incendie a complètement ravagé un magasin et a causé des dommages à 25 autres boutiques d'un centre commercial, lundi soir. Plus de 100 pompiers ont combattu l'incendie durant trois heures. Au moins trois pompiers ont dû recevoir les premiers soins pour avoir été incommodés par la fumée. Les employés des autres magasins ont travaillé pieds nus pour éviter que l'eau se répande dans les autres établissements du centre commercial. Plus tôt lundi, quatre familles se sont retrouvées sans logis, à Verdun, lorsque les flammes dévastèrent un immeuble de trois étages. Personne n'a été blessé.

Lamontagne ne craint pas que Québec perde son statut de capitale

par François LINTEAU

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a déclaré hier soir qu'il

Sommaire

Classées	12
D'un océan à l'autre	8
Décès	13
Finance	7
Horoscope	13
La Belle Province	6
La famille	5
Menu du Jour	2
Mots croisés	12
Opinions	4
Patron-Mode	5
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Sports	9-10-11

la météo

Nuageux avec neige légère aujourd'hui et nuageux encore demain. Et dire que lundi on prévoyait deux jours de soleil. Le beau temps aura été de courte durée. Consolons-nous, le mercure se maintiendra à une hauteur raisonnable, ne descendant pas sous zéro la nuit prochaine et se maintenant aux environs de 25 demain. Bonne journée.

— plus de détails en page 13

ne craignait nullement que Québec perde son statut de capitale provinciale au profit de Montréal.

Une étude rendue publique la semaine dernière à Montréal suggérait comme solution pour enrayer le recul que connaît présentement Montréal face à Toronto de transférer le siège du gouvernement provincial dans la métropole.

Selon M. Pierre Shooner, qui a rédigé le rapport, la concrétisation de cette hypothèse donnerait un nouvel élan à la région de Montréal, ce qui empêcherait probablement Toronto de dépasser Montréal.

Interrogé hier sur les ondes de Radio-Canada dans le cadre de l'émission "Présent", le maire Lamontagne a dit que "Montréal pourrait se débrouiller sans ce statut comme elle l'a toujours fait dans le passé".

Le maire de Québec a ajouté que cette possibilité le faisait plutôt sourire et qu'il n'y croyait pas parce que, dit-il, "c'est impossible".

Poussant le raisonnement jusqu'au bout, il a souligné qu'il serait peut-être préférable à ce moment-là de tout démanteler à Montréal pour essayer de les aider. Il a conclu en disant que "Toronto a des choses que nous n'avons pas, mais nous aussi nous avons des choses que Toronto n'a pas". "Est-ce une course au trésor? Pourquoi cette émulation ou concu-

"Le français, langue prioritaire du Québec"

— La Commission Gendron

MONTREAL (P.C.) — La Commission Gendron a conclu dans son rapport que le gouvernement québécois possède la plénitude des pouvoirs législatifs requis pour assurer l'épanouissement de la langue française au Québec, publie aujourd'hui le quotidien Le Devoir.

Dans une étude de trois tomes que le directeur du quotidien M. Claude Ryan qualifie de "l'un des documents les plus attendus de l'histoire contemporaine du Québec", en éditorial, la Commission recommande au gouvernement d'user de tout le poids de son autorité et de ses ressources pour que le français devienne la langue prioritaire du Québec, "voire commune à tous les Québécois".

La Commission Gendron conseille en même temps au gouvernement d'user "avec économie" de ses pouvoirs afin d'éviter que soient annulés certains privilèges dont jouit la minorité anglophone dans le secteur scolaire et dans l'accès aux services publics.

Telles sont, les grandes lignes du rapport de la Commission Gendron, remis au gouvernement le 31 décembre dernier et dont le journal s'est procuré une copie.

S'expliquant mal les retards du gouvernement en ce qui concerne la publication du document tant attendu au Québec, de la part d'un "gouvernement qui dispose de ressources infiniment plus considérables qu'un journal modeste comme Le Devoir", M. Ryan, dans son éditorial, déclare "qu'avec un peu de zèle démocratique, il devrait être possible de couper court à des retards impardonables et nuisibles qui s'accumulent trop complaisamment".

Le rapport de la Commission comprend trois tomes: le premier traite du français comme langue de communication et de consommation, il se divise en deux parties. Le deuxième tome traite des droits linguistiques et a été rédigé en anglais par le professeur Edward McWhinney dans un style hautement juridique: Le Devoir en a établi une

traduction. Le troisième livre traite des immigrants, le journal n'a pas de copie de cette partie du rapport.

Recommandations

Après quatre ans de recherches, d'audiences publiques, de délibérations et de consultations, les cinq membres de la commission Gendron concluent à l'unanimité que l'Etat québécois doit maintenant se doter d'une politique d'ensemble en matière linguistique et ils proposent:

1. Que le français devienne, par proclamation législative, la seule langue officielle du Québec;

2. Que le français et l'anglais soient tous les deux reconnus comme langues nationales des Québécois;

Crise monétaire internationale

Le Canada se résigne au rôle d'observateur

par Garry FAIRBAIRN

OTTAWA (P.C.) — Le Canada affiche une attitude de calme résignation face à la crise monétaire internationale qui a entraîné hier soir une dévaluation de dix pour cent du dollar américain.

Après que M. George Schultz, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, eut annoncé la dévaluation, le ministre canadien du Commerce, M. Alastair Gillespie, a déclaré qu'il s'attendait à ce que le dollar canadien flote à la baisse pour rejoindre la devise américaine, à l'avantage mutuel des exportateurs des deux pays.

La décision de Washington rendra les exportations américaines plus concurrentielles sur les marchés étrangers tout en relevant le prix des produits importés aux Etats-Unis. Or, si le dollar canadien suit effectivement le dollar américain, il en sera de même des exportations et importations canadiennes et les échanges économiques canado-américains ne seront pas modifiés, les devises des deux pays gardant le même alignement relatif.

Le cours de fermeture du dollar canadien à New York était de \$1,00 9-32 par rapport au dollar américain, lundi, ayant gagné 9-32 au cours de la journée. Rappelons que la devise canadienne flote librement sur les marchés de changes mondiaux depuis le 31 mai 1970.

De son côté, le ministre des Finances, M. John Turner, a déclaré après la conférence de presse de M. Schultz qu'il étudierait, en compagnie de ses collaborateurs, les conséquences éventuelles que la décision américaine pourrait avoir sur le Canada. Il avait déclaré un peu plus tôt aux Communes que le Canada suivait l'évolution de la crise monétaire sans toutefois y prendre part, et qu'il était tenu au courant de la suite des événements par le gouvernement américain.

En réalité, le Canada est au centre même de la tempête et un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Ottawa a déclaré lundi que "le Canada a été un curieux petit havre de tranquillité", au cours de la crise actuelle.

Situation différente
 Jusqu'à présent, la situation est pratiquement à l'opposé de celle qui prévalait le 15 août 1971, date à laquelle le président Nixon avait imposé une surtaxe de dix pour cent sur toutes les importations américaines pour tenter de résoudre de graves difficultés économiques.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, n'avait reçu alors qu'un préavis de cinq minutes avant que M. Nixon n'annonce sa décision. Hier, M. Turner a été avisé 20 minutes à l'avance de la décision qui devait être rendue publique, à 22h30, par M. Schultz.

D'autre part, alors qu'en 1971, les autorités canadiennes s'attendaient aux conséquences les plus tragiques quant à l'économie du pays, même les chefs de l'opposition considéraient aujourd'hui, la dévaluation avec calme.

Jusqu'au leader du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, qui a déclaré, après la conférence de presse de M. Schultz, qu'il ne constate aucune menace sérieuse pour le Canada.

On est donc loin de la situation de 1971.

En ce dimanche d'août, M. Sharp — qui retrait d'un voyage en Ecosse — avait été réveillé à 20h55 par M. William Rogers, secrétaire d'Etat américain, qui l'invitait à regarder une émission spéciale, à la télévision. En moins de 25 minutes, le Canada se trouvait plongé dans une crise économique et politique, qui devait se poursuivre pendant quatre mois, jusqu'à ce que les pays occidentaux s'accordent, le 19 décembre 1971, sur un réajustement des taux de changes internationaux.

3. Que le gouvernement institue sans délai un vaste ensemble de mesures principalement incitatives visant à faire du français la langue commune des Québécois au travail;

4. Que le gouvernement, par voie de législation ou de réglementation, prenne des mesures énergiques afin d'assurer la priorité efficace du français dans les activités de consommation des citoyens québécois, notamment dans l'étiquetage, l'affichage et les communications de l'Etat et des entreprises à l'ensemble de la population.

La Commission Gendron conclut que pour redresser la situation, une action énergique de l'Etat est nécessaire.

"Dans un contexte où il est marginal, il faut donner au français le maximum de chances et de protection en territoire québécois. On ne peut assurer vigueur et dynamisme au français qu'avec le soutien de l'Etat."

Pour ce qui est de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, selon les experts consultés par la Commission, le Parlement québécois pourrait probablement procéder de sa seule initiative à son abrogation ou à sa modification. L'article 133 gratifie l'usage de l'anglais et du français dans les débats et rapports du Parlement fédéral et de la législature québécoise, ainsi que dans les cours fédérales et du Québec.

Mais au cours de ces quatre mois, le pays tout entier a été pris de panique. Le gouvernement constate aujourd'hui que la décision américaine de l'époque n'a pas eu les conséquences désastreuses qu'on se plaisait à lui prédire. Au contraire, elle a pu même avoir des avantages.

La crise de 1971 — tout comme la crise actuelle — a été causée principalement par le fait que les Etats-Unis dépendaient trop à l'étranger sans pouvoir vendre suffisamment. Des milliards de dollars américains ont donc fui les Etats-Unis pour payer l'achat de produits étrangers, le maintien de forces militaires et pour une foule d'autres raisons.

Cependant, les exportations américaines ne suffisent pas à équilibrer cette hémorragie de dollars qui allaient s'accumuler sur les marchés de changes mondiaux, les Etats-Unis ne pouvant rassembler assez de devises étrangères pour rapatrier leurs propres dollars. Avec un surplus de dollars américains, la spéculation commence à se manifester sur les autres monnaies, les portant vers la hausse. Les autres pays combattent cette tendance, tentant d'éviter une réévaluation qui aurait rendu leur monnaie plus compétitives et par conséquent leurs exportations moins concurrentielles vis-à-vis des produits américains.

La mesure de l'administration Nixon, en 1971, visait à ralentir les importations vers les Etats-Unis, à stimuler les exportations américaines et à forcer les autres pays à accepter la réévaluation de la monnaie. Nixon avait allégué que le système monétaire international était injuste envers les Etats-Unis.

Les mesures comprenaient une surtaxe de dix pour cent sur la valeur de toutes les importations sujettes aux autres droits de douane, des exemptions de taxes pour les exportateurs américains, une exemption d'impôt pour les sociétés américaines qui achetaient des pièces d'équipement fabriquées aux Etats-Unis, un gel de 90 jours sur les prix et les salaires et l'arrêt des ventes américaines d'or.

Les spéculateurs font une "passe" de \$330 millions

BONN (Reuter) — Grâce à la dévaluation, du dollar, les spéculateurs internationaux qui ont vendu six milliards de dollars sur le marché des changes de Francfort en l'espace de quelques jours sortent grands gagnants, une fois de plus, de la crise. On estime leur bénéfice à 330 millions de dollars.

Les banques et les cambistes étrangers qui, la semaine dernière, vendaient les dollars au cours plancher de 3,1500 marks, ont pu les racheter à environ 2,98 marks, réalisant un bénéfice de 17 pfennigs par dollar. Ce qui donne au total environ un milliard de marks ou 330 millions de dollars de profit rafés en quelques jours par les spéculateurs.

Emplois

Toutes ces mesures eurent d'importantes ramifications, mais pour le gouvernement canadien, la surtaxe constituait l'inquiétude majeure. On estimait à première vue que cette mesure pouvait priver les Canadiens de 90,000 emplois.

Quatre jours après l'annonce de la mesure de l'administration Nixon, une délégation du Cabinet canadien se rendait à Washington pour réclamer d'être exempt des mesures américaines. La délégation revient cependant bredouille après que les Etats-Unis eurent affirmé qu'ils ne feraient aucune exception.

Le premier ministre Trudeau mit alors un terme à ses vacances en Yougoslavie et revient au pays pour déclarer aux Américains, lors d'une conférence de presse, que les Canadiens comprennent leurs problèmes, mais que l'application d'une surtaxe sur les exportations canadiennes ne favoriserait pas leur économie.

Le gouvernement canadien soutenait que le Canada n'appuyait pas un système monétaire injuste envers les Etats-Unis depuis que la valeur du dollar canadien était soumise aux fluctuations du marché libre.

Concessions

Par ailleurs les Etats-Unis accentuèrent leurs pressions pour forcer le Canada à faire des concessions commerciales, notamment des révisions du pacte de l'automobile, qui garantissait et garantissait encore un surplus commercial au Canada.

Au mois d'octobre, répondant aux réclamations américaines, le Canada tendit public ses exigences commerciales et refusa de reprendre les pourparlers sur les problèmes d'énergie à l'échelle du continent.

La crise prit officiellement fin le 19 décembre, alors qu'une conférence internationale décida une réévaluation à la hausse de toutes les monnaies importantes à l'exception du dollar américain.

Les spéculateurs font une "passe" de \$330 millions

Ceux-ci sont le plus souvent de grandes compagnies internationales et des banques disposant de fonds importants qu'elles cherchent naturellement à convertir dans les devises qui ont le plus de chance d'augmenter de valeur.

Le grand perdant

La Banque centrale allemande, en revanche, va enregistrer une perte d'environ un milliard de marks lorsqu'elle vendra à leur nouveau cours les dollars qu'elle a été obligée d'éponger pour soutenir la devise américaine et l'empêcher de tomber au-dessous de son cours plancher d'avant dévaluation — 3,15 marks.



**Vous allez
aimer ça**



"La clinique du Bonhomme" compte des organisateurs dynamiques, dont M. Louis Légaré, Lucie Pichette, Thérèse Duval, garde Nicole Dubois et Denis Godbout. Quant au Bonhomme, à l'arrière-plan, il a promis de donner de son sang... pourvu qu'il soit de nature humaine.

Le Bonhomme espère que les Québécois auront du bon sang

Pour la douzième année consécutive, le Bonhomme Carnaval tiendra sa clinique annuelle de sang mardi prochain, de 12 h. à 22 h., à l'édifice de la Croix-Rouge.

Ce jour de générosité revêtira un air de fête carnavalesque. A chaque heure, un prix de présence sera tiré au sort parmi les donateurs et des artistes de renom agrémente- ront de leur musique et de leur chant cette journée. La gaieté sera donc doublée par la satisfaction d'avoir aidé à sauver des vies humaines.

Baisse inquiétante

Les cliniques du Bonhomme con- nurent leur plus grand succès en 1963 et 1964, alors qu'on dépassait le cap de 1,000 chopines de sang. Malheureusement, ce nombre n'a cessé de décroître jusqu'à un seuil de 331 chopines, l'année dernière.

Afin de pallier à cette baisse

inquiétante, des étudiants du Cégep Limoulin, en collaboration avec d'autres institutions d'ensei- gnement, ont bénévolement offert leur concours au niveau de la publicité. Une centaine d'étudiants s'occuperont, les uns, d'affichage, d'autres, des com- munications téléphoniques ou de relations avec la presse.

On souhaite une forte partici- pation des "carnavalesques" afin d'atteindre l'objectif visé: 1,000 chopines.

Invités de marque

Parmi les personnes qui seront présentes mardi midi à cette clinique, on note les noms du ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay et du maire de Québec, M. Gilles La- montagne. Les duchesses seront à la Croix-Rouge, à 14h., et à 19 h., elles souhaiteraient ar- demment rencontrer leurs nom- breux sujets. Bien entendu, le

jovial Bonhomme sera de la par- tie.

Aucun danger

Rappelons que la Croix-Rouge doit accueillir environ 1500 don- neurs par semaine pour répon- dre à la demande des hôpitaux de la région de Québec. Les transfusions de sang s'effectuent dans les cas d'hémophilie, d'ané- mie, de leucémie, d'hépatite infectieuse, d'opérés, d'hémor- ragies, brûlés graves ou en état de choc, ainsi qu'aux nouveau- nés dont la formule sanguine doit être changée.

Le don de sang ne provoque aucune faiblesse ni aucun ma- ladeux effet car le don ne repré- sente qu'un vingtième du volume sanguin, soit environ une goutte sur 18 ou 34 de chopine.

Bref, c'est un rendez-vous pour toute la population de la région afin de faire sa B.A. le mardi 20 février, de midi à 22 h., à 325 rue de la Croix-Rouge.

Au sujet de l'Aire 10

Lamontagne défendra son point de vue devant le Conseil de développement

Par François LINTEAU

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, ne semble pas avoir pris les récentes déclarations du Conseil de développement du Québec métropolitain (CDQM) le 1er février dernier, à l'effet que les autorités municipales de Québec avaient un parti pris commercial dans la rénovation urbaine. L'organisme de consultation avait même réclamé la suspension de tous les travaux dans les zones 1 et 2 de l'Aire 10.

C'est pourquoi M. Lamontagne a annoncé hier que les représentants de la ville de Québec au sein du CDQM avaient l'intention de proposer une rencontre de tous les membres de cet organisme pour leur exposer les politiques municipales de rénovation dans l'Aire 10.

Toutefois, malgré une prise de position qui met en cause toute la politique de rénovation de la ville de Québec, le maire Lamontagne a ajouté que la ville n'avait pas l'intention de quitter les rangs de l'organism- e, mais plutôt de continuer

à expliquer les politiques de la ville en matière de réno- vation.

On se rappelle que le pré- sident du Conseil d'admini- stration du CDMQ, M. Viateur Dupont, avait dit aussi que les autorités de la ville de Québec ne procé- daient à aucune consultation publique de tous les groupes de citoyens concernés par un projet de rénovation, mais qu'il faudrait qu'elles le fassent à l'avenir.

Il avait aussi exigé de la ville de Québec qu'elle rende publique toute l'information sur les projets de rénovation de l'Aire 10: complexe de la Falaise, autoroute de la Falaise, aménagement des ber- ges de la Saint-Charles, zone 3, etc.

A cela, le maire Lamonta- gne tient à répondre que "les autorités de la ville ont tou- jours été à la disposition des citoyens et de tout organis- me pour fournir toutes les informations disponibles concernant la rénovation ur- baine".

M. Lamontagne déplore en outre "qu'aucun repré- sentant de la ville de Québec n'ait été convoqué pour as-

sister la séance du Conseil d'administration au cours de laquelle on a adopté la

prise de position mention- née précédemment". C'est pourquoi il dénonce

cette façon d'agir et la po- sition prise par les responsa- bles du CDQM.

Depuis la dernière décennie

La scolarisation des Québécois s'est considérablement accrue

par Nicole Beaulieu

A l'exception des élèves âgés de 6 à 14 ans couverts par la Loi de la fréquentation scolaire obligatoire et dont la scolarisation était à peu près complète en 1966, les taux de scolarisation ont considérablement progressé chez les Québécois au cours de la dernière décennie.

Cet accroissement est particulièrement sensible au niveau de la maternelle: entre 1961 et 1971, les taux de scolarisation des enfants de cinq ans se sont accrus de 500%; pendant ce même laps de temps, la catégorie des plus de 16 ans a également connu des progrès remarquables avec des gains de plus de 100% qui vont en s'accroissant selon l'âge; on prévoit ce- pendant que l'effort gouver- nemental de démocrati- sation de l'enseignement profiteront au cours des dix prochaines années, presque exclusivement aux jeunes de 17 ans et plus chez qui l'accroissement de la scola- risation doit s'exprimer par des taux variant de 12 à 50%.

Ces chiffres sont tirés

d'un document récemment publié par la direction gé- nérale de la planification au ministère de l'Éducation et de l'Intention des admini- strateurs et chercheurs qui devront y recourir pour la conception de modèles éco- nomiques ou de main- d'oeuvre.

Premier d'une série de rapports à paraître concer- nant la démographie scola- ire, ce document préparé par MM. Desmond Dufour et Michel Amyot vise à faire connaître les résultats de la politique de démocratisa- tion de l'enseignement en- gagée au début des années '60.

Les auteurs en arrivent à la conclusion que cet objec- tif de démocratisation a été complètement réalisé au niveau élémentaire et "tend à couvrir le niveau secon- daire".

"Les années '60...", écri- vent-ils, ont été réellement une période de rattrapage. La prochaine décennie de- vrait cristalliser ces progrès et marquer de façon défi- nitive le comportement fu- tur de la population face à la scolarisation".

Ils s'attardent à démon-

trer l'influence du règle- ment no 7 sur la structure par âge des élèves de cha- cun des niveaux d'enseigne- ment. De l'application de ce règlement qui vise à comprimer le cours élémen- taire en six années, résul- tera un rajeunissement assez important des étudiants qui devrait se faire sentir autour des années 1977-78 à tous les niveaux d'ensei- gnement.

"L'application du règle- ment no 7 est, à l'heure ac- tuelle, le facteur le plus dé- terminant de l'évolution des taux de scolarisation pour 1972 à 1981", écri- vent-ils, précisant plus loin qu'il en découlera une ac- célération de la baisse des taux de scolarisation à l'é- lémentaire et un accroisse- ment de ces taux au secon- daire.

Seulon Dufour et Amyot, le rajeunissement de la po- pulation scolaire provoqué par les modifications en cours, exercera sans contred- it, une influence remar- quable sur les coûts d'en- seignement, les besoins en maîtres et les services ha- bituellement offerts à l'é- lève.

Éventreurs de boîtes aux lettres

Deux individus, âgés de 19 et 23 ans respectivement, ont été appréhendés, la nuit dernière, par les patrouilleurs municipaux de Québec, qui les ont pris en flagrant délit d'effrac- tion de boîtes aux lettres dans un immeuble à appartements de la paroisse Saint-Pascal de Maizerets, à Québec.

Au moyen d'un tournevis, ils avaient déjà éventré des boîtes de courrier, quand les agents les ont surpris.

Ce matin, l'inspecteur Gé- rard Maheux de la police ju- diciaire, rapportait que des plaintes de vol avec effraction avaient été logées par les proprié- taires du restaurant A. Bernier, du 203 de la rue Saint-Jean, à Québec. La police a aussi entrepris des enquêtes, relativement à des cambriolages dans des résidences sises rues Cardinal Rouleau, d'Assise et boulevard Bastien.

Dans le même ordre d'idée, la dernière fin de semaine avait été assez fertile au chapitre

des cambriolages de toutes sor- tes.

L'inspecteur Gérard Maheux de la brigade judiciaire municipale, avait en effet signalé des vols avec effraction à la Teinturerie Ferland, rue du Pont, au Comité des citoyens de l'Aire no 10, rue du Roi, à la Taverne Pinet, rue Saint-Vallier-ouest, à la station de service Gulf du boulevard Hamel, au Reprisage à l'aiguille, sur la côte d'Abraham, ainsi que dans une douzaine de ré- sidences sises rue Bigouette, boulevard Masson, Sainte-Agnès, Noreau, de la Naudière, De Gaspé, Vincent Ferrier, d'Assise, etc.

Arrestation

En fin de semaine également, la police a arrêté un jeune homme de 23 ans pour mena- ces. L'individu aurait, en ef- fet, proféré des menaces de mort contre les parents de sa dulcinée qui a décidé de rom- pre avec lui.

Incendie à Beauport

Les hommes de la Brigade des incendies de Beauport, sous les ordres du directeur Eugène Côté et du sergent Curadeau, ont rapidement maîtrisé un incendie qui s'était déclaré dans une ré-

sidence portant le numéro civi- que 31 de la rue du Plateau.

L'alerte a été donnée à 23 h. 16 et les pompiers ont pu réin- tégrer leur caserne vers minuit 40 ce matin.

Les proprios de CJRP voudraient exploiter des stations de TV

Il est possible que Civitas, une compagnie privée de la métro- pole, demande au Conseil de la radio-télévision canadienne un permis d'exploitation d'une troisième station française de télévision à Québec.

On sait que le CRTC a déjà

fait savoir qu'une troisième station de télévision devrait être exploitée dans la capitale.

D'autres stations pourront également entrer en opération dans les villes de Montréal, Sherbrooke et Ottawa.

Procurez-vous vos plaques d'ici la fin du mois

QUEBEC. — Les automobi- listes qui ne se sont pas procuré leurs plaques d'immatriculation 1973, devront le faire à mesure qu'approche la fin de février, date d'expiration des plaques 1972.

M. Bernard Pinard, ministre des Transports du Québec, rap- pelle en effet aux propriétaires d'automobiles que les plaques 1972 ne sont plus valides après le 28 février 1973. C'est pour- quoi le ministre invite les auto- mobilistes concernés à se ren- dre le plus tôt possible dans un bureau d'émission pour éviter la foule des derniers jours. Par ailleurs, ceux qui désirent re- cevoir leurs plaques par la poste avant la date limite doi- vent se dépêcher d'envoyer leur demande de renouvellement d'immatriculation.

En se basant sur les statisti- ques du Service de l'immatricu- lation du ministère des Transports, le ministre Pinard a révélé que, du 15 novembre au 31 décembre 1972, les 377

bureaux émetteurs situés dans les diverses régions du Québec ont émis 442,228 jeux de pla- ques 1973.

Coupable d'homicide involontaire

Au moment où son procès allait débiter hier, en Cour du banc de la Reine de jurisdic- tion criminelle, madame Lucien Duchesneau, âgée de 43 ans, domiciliée sur le boulevard Benoît XV, à Québec, a plaidé coupable à une accusation ré- duite d'homicide involontaire.

L'accusée avait blessé mor- tellement, de plusieurs coups de couteau, madame Arthur Tancrède, à la suite d'une chi- cane qui avait éclaté, dans la

(B.A.) — Le Cercle des voya- geurs de commerce de Québec a lancé hier, sa première cam- pagne de recrutement en 40 ans. Le président de l'organism- e, M. Marcel Pagé a expliqué que depuis le temps, les mem- bres n'avaient guère été renou- velés, de sorte que le cercle fait actuellement face à certain- es difficultés financières.

M. Pagé a mentionné qu'il n'était toutefois pas question pour l'instant de se départir du "magnifique immeuble du cercle, situé au 225, rue Saint-Jean, mais que l'augmentation des membres aiderait à ren- flouer le club et à organiser plus d'activités.

On sait que depuis 1902, an- née de fondation du Cercle des voyageurs, la principale activité a été la Guignolie. Selon M. Pagé, 15,5 tonnes de \$0,25, \$0,10, \$0,05, et \$0,01 ont été amas- sées, depuis sa fondation, ce qui représente \$502-000.

Le Cercle des voyageurs de Québec, le seul du genre dans la province, compte recruter 200 nouveaux membres, d'ici le 31 mai, alors que la cam- pagne prendra fin. On dénombre actuellement 300 membres en- viron. L'objectif serait toutefois passablement facile à atteindre, si l'on tient compte qu'il n'exis- te pas moins de 12,000 voya- geurs de commerce à Québec. Là où réside la principale dif- ficulté, c'est que ces hommes

voagent presque constam- ment.

M. Pagé a par ailleurs an- noncé que le Cercle des voya- geurs deviendra le Cercle des voyageurs et hommes d'affaires de Québec, probablement vers le mois d'avril. Plusieurs hom- mes d'affaires font actuelle- ment parti du cercle, mais ils

ne sont pas membres à part entière.

Enfin, M. Pagé a souligné que dorénavant, le cercle entendait employer le mot "servir", comme thème.

Plusieurs avantages, dont un escompte dans divers commer- ces, sont à la disposition des membres.

Le conseiller Cardinal de Ville Vanier veut faire valoir ses droits

M. Roger Cardinal, conseiller à Ville Vanier, estime qu'on a voulu nuire à sa famille en dé- voiant seulement après son élection qu'il ne pouvait occu- per son poste à l'hôtel de ville.

Un quotidien de Québec rapportait cette semaine que M. Cardinal, fils de l'ex-con- seiller Louis Cardinal, décédé récemment, n'était pas habilité à remplir le poste de conseiller parce qu'il avait un dossier judiciaire. M. Cardinal croit que des gens ont remis le dossier à la presse afin de se venger.

Il s'explique mal le fait qu'on lui mette sous le nez des "er- reurs de jeunesse" commises il y a plus de dix ans, quand il s'est parfaitement réhabilité et qu'il désire maintenant servir la communauté.

M. Cardinal estime que les

dossiers judiciaires devraient être détruits après un certain laps de temps afin que les ex-délinquants puissent enfin prouver ce qu'ils valent vraiment sans qu'on leur reproche constamment d'anciennes er- reurs.

A NOTER

Le code postal de l'Action-Québec G1K 7K9

LIVREURS DEMANDES

(possédant véhicule automobile) pour la livraison de L'ACTION-QUEBEC dans la ville et la banlieue.

Se présenter à L'ACTION-QUEBEC, 3, Place Jean-Tajon, Québec.

Informations: M. J. Lévesque



Est-ce la peur du choc sur la tête ou les éblouissements des caméras qui ont voilé l'atout majeur du charme de la duchesse de Laval? Il n'en demeure pas moins que la pétillante Isabelle peut largement compenser la perte momentanée de la source première de sa beauté. C'est le président du duché de Laval, M. Lucien Bégin qui a déposé le diadème ducal sur la tête de la dernière duchesse à être couronnée. La cérémonie s'est tenue hier soir dans une salle comble du Holiday Inn, à Ste-Foy. (Photo: Yvon Torres)

Une sauterie pour les "carnavalesques"

Les carnavalesques pourront s'en donner à coeur joie le 2 mars prochain alors qu'une "sauterie monumentale" a été organi- sée à leur intention. La Fiesta des Couches-Tard, comme l'a baptisé le comité organisateur du Carnaval, se déroulera de 22 h. à 3 h. au Château Fron- tenac.

Alors qu'il s'adressait hier aux journalistes, le président du Carnaval, M. Jean Pelletier,

et le président de la Fiesta, M. Charles Poulin, ont indiqué qu'il y aurait musique ininter- rompue au cours de la soirée.

Les musiciens invités, les Mark V, Gilbert Trudel et Roland Martel interpréteront les plus beaux airs de danse des années 1920 à nos jours, en pas- sant par la musique de Al John- son et de Guy Lombardo. La Fiesta sera animée par Gaston L'Heureux.

En plus des différents con- cours prévus au programme, une automobile de marque Dat- sun 1200, courtoisie de La Ca- nardière Datsun Inc., sera remise comme prix de présence.

On peut se procurer les bil- lets d'entrée, au coût de \$5 par couple, au bureau du Carnaval, 290, rue Joly, et au Château. La tenue carnavalesque sera de ri- gueur.

"Economie de guerre" au Chili

par François SISTERON

Le gouvernement chilien vient d'annoncer, par la voix de son ministre de l'Economie, Fernando Florès, des mesures de rationnement extrêmement sévères. Pour tenter de mettre fin à la pénurie et à l'anarchie régnante sur le marché intérieur, le Chili entre, suivant la propre expression du Président Allende, dans une "économie de guerre".

Désormais, plus de trente produits essentiels (viande, huile, riz, pâtes, café, etc.) composant "le panier de la ménagère", seront uniquement distribués par des organismes d'Etat. "Le secrétariat national de répartition" créé à cet effet "exercera son autorité sur toutes les entreprises privées et commerces de gros qui accepteront de passer avec lui des contrats d'exclusivité".

Des "Comités d'approvisionnement de quartier"

Les commerces de détail seront approvisionnés dans la mesure où ils accepteront de rentrer dans les circuits d'Etat et en fonction de la clientèle qui leur sera affectée par les "Comités d'approvisionnement de quartier".

Ces comités (les JAP), qui, depuis plus d'un an, avaient été mis en place dans les quartiers populaires, sur l'initiative des militants communistes, reçoivent donc une existence officielle.

Ils doivent désormais se multiplier et assurer la bonne marche de la répartition, en établissant les besoins de chaque famille, en contrôlant les commerces et en dénonçant les abus et les fraudes. Les "JAP" précise le ministre "devront faire tout leur possible pour intégrer dans leur action toutes les familles d'un quartier. Cependant, les familles qui refusent d'y participer recevront un approvisionnement normal. Les commerçants ne seront pas davantage obligés de participer à ces comités et ils ne seront pas poursuivis, mais ils ne perdront pas tout droit à être approvisionnés".

Des mesures énergiques

Sans doute, la grave crise économique qui atteint le pays, et à laquelle certaines sociétés multinationales, surtout nord-américaines, ne sont pas étrangères, appellent des mesures énergiques. Le gouvernement chilien, qui a mis en circulation une énorme masse monétaire, et qui ne veut pas bloquer les salaires (il prévoit une nouvelle augmentation en février), ne pouvait pas, sans réagir, laisser se développer l'anarchie du marché.

Les "queues" devant les magasins, durant des heures et à toute heure du jour ou même de la nuit, sans avoir la certitude d'être servis, étaient harassantes pour les ménagères et appelaient le ticket de rationnement. Le marché noir avait pris depuis deux mois surtout des proportions gigantesques. Il était dû, aux dires du gouvernement, à l'accaparement et au stockage des commerçants; aux yeux de l'opposition, à la mauvaise gestion des organismes d'Etat, maîtres déjà, en grande partie, du marché national.

Trois marchés

En réalité, on avait affaire à trois marchés qui se recoupaient en se superposant. Celui, mis en place progressivement par l'Etat, et en particulier par les ministres communistes qui se succédaient au ministère de l'Economie, et qui ont créé peu à peu des circuits commerciaux directs autour des usines nationalisées. Celles-ci vendaient souvent directement et à des prix anormalement bas les produits de leur fabrication, à des groupements de quartier et à leurs propres ouvriers qui avaient donc toutes les facilités pour les commercialiser.

Le second marché était celui des grossistes et des détaillants qui, jusqu'à ce jour, continuaient d'approvisionner par leurs propres canaux. Leur grève d'octobre, en obligeant l'Etat à suppléer à leur défection et à organiser ses propres

circuits, vient donc de se retourner contre eux.

Enfin, le marché noir, alimenté par les commerçants peu scrupuleux et la légion des revendeurs d'occasion avait pris, ces derniers temps, un caractère public. Durant les fêtes du Nouvel An, on trouvait aux étalages des vendeurs ambulants toutes sortes de produits qui faisaient défaut dans les magasins spécialisés.

La manière forte

Le gouvernement s'efforce donc aujourd'hui d'une manière brutale de mettre fin au désordre économique, en centralisant entre ses mains tout le marché des produits essentiels. Il est trop tôt encore pour savoir dans quel laps de temps et jusqu'à quel point il pourra mettre en application ces mesures draconiennes. Trop tôt aussi pour apprécier l'accueil ou la résistance qui leur sera faite.

A quelques semaines des élections, le gouvernement chilien semble penser que la manière forte est la plus payante. A moins qu'il n'estime que le résultat de ces élections est sans importance ou qu'il ne veuille pousser l'opposition à des gestes d'exaspération qui en rendent aujourd'hui l'ajournement indispensable. Il est difficile, en tout cas, de pénétrer les intentions de ceux qui ont décidé de prendre des mesures apparemment aussi impopulaires. Un pas décisif de toutes façons vient d'être franchi vers l'instauration d'une économie d'Etat. Il ne s'agit plus seulement de nationaliser la production ou d'organiser la distribution, mais de contrôler la consommation. Et elle sera contrôlée à la base par des organismes politiques, formés par cooptation et non par voie administrative ni électorale. On peut se demander, à juste titre, si un régime qui prend dans ses mains de tels moyens de pression est encore un régime démocratique respectueux des consciences et des libertés.

F. S.

(Copyright by B.I.P.)

L'opinion du lecteur

Remerciements

Monsieur Roger Bruneau, rédacteur en chef quotidien L'ACTION-QUEBEC Québec.

Monsieur, Je dois offrir à qui de droit mes re-

merciements pour les deux articles "Les maniaques de la sexologie" et "Y a-t-il une crise de la vie religieuse" récemment publiés dans votre journal.

Ce sont par des écrits comme ceux-là que L'ACTION-QUEBEC a vaillamment

lutté aux côtés de l'Eglise et qu'il doit continuer de le faire. Félicitations et merci.

Votre bien dévoué, Claude MORIN 1570, chemin Lucerne Montréal 305

Les payeurs de taxes

Bravo Monsieur Couillard, félicitation pour l'initiative courageuse de fonder l'Association des payeurs de taxes.

Il faut quelque chose pour arrêter les fabricants de plants et projets coûteux payés par tout le monde. Ceux qui paient doivent avoir un mot à dire. Je viens d'apprendre de source fiable que la communauté urbaine (M. Trotter) vient de souscrire \$45,000 pour le

Carnaval. Que les organisateurs trouvent un autre moyen de financer ces festivités. Pendant que nous serons à travailler, nous, les duchesses (si c'est comme l'an dernier) s'en irons au Mexique ou ailleurs et à l'automne, on aura le compte dans nos taxes municipales augmentées. C'est ça la démocratie malade, quand on n'a personne ou aucun moyen de

surveillance, les autorités font ce qu'elles veulent, les abus se multiplient, quand la facture arrive, on fait le sol. L'Association des payeurs de taxes est un moyen efficace de défendre nos salaires, nos familles, nos propriétés etc...

Etienne Giguère, 531, St-Gabriel, Québec 4.

Réponse à M. l'abbé Armand Roy

Monsieur, Votre réponse à une dame de la Pocatière, dans l'Action-Québec du 23 janvier dernier, m'a si étonnée que je me suis demandée comment un religieux aussi rétrograde, pouvait encore oeuvrer dans une religion qui a dû, ces dernières années, à l'instar de toutes institutions, se moderniser et se restructurer, pour pouvoir suivre l'évolution fantastique qui a touché toutes les

souches de notre société. Il me semble, cher monsieur, que vous avez manqué le bateau et que vous soyez resté à l'ère du "Crois ou Meurs". Cette dame de la Pocatière, n'a jamais, que je sache, mise en doute la parole du pape. Elle a simplement émis son opinion, fort valable d'ailleurs. Il est fâcheux de constater que parmi les prêtres de notre génération, si ouverte à la discussion, il soit resté un dicta-

teur style "Années '30" comme vous. Vous êtes petit d'esprit et vous l'avez prouvé en essayant d'humilier cette dame. J'emprunte à demi votre expression pour vous dire: "Dieu ne doit pas être content de vous". Lui qui traite la femme avec tant d'amour et de justice.

Madame Aicléde Tremblay, Rivière Portneuf, Co. Saguenay.

Lien direct

La ville de Lévis, devenue adulte, semble se croire satellite perpétuelle de Québec. Sa position privilégiée sur l'autoroute et les chemins de fer, ses possibilités portuaires ignorées, devraient lui apporter tous les atouts. Elle a manqué de dynamisme. Elle en a un besoin urgent.

Elle a démolé ses attraits touristiques: deux forts historiques en 15 ans. Son dernier périple, presque abandonné.

Elle ignore sa propre terrasse, son panorama ses vieux quartiers à réhabiliter. Elle porte pourtant un nom valeureux.

Presque pas de ses marchands dans les centres commerciaux. Presque pas de rayonnement dans les sports, l'éco-

nomie, la finance. Seul le Groupe Desjardins lui fait auréole. Elle a laissé partir des sociétés d'assurance, nées chez elle.

En saine concurrence, elle pourrait se constituer l'égal de Québec. Pourquoi, elle doit garder sa jeunesse ambitieuse et favoriser ses créations industrielles.

Le lien direct devrait être intérieur et aussi, immédiatement périphérique. Ce lien direct, faussement recherché avec Québec, faciliterait, encore plus, la saignée de sa jeunesse inventive, à son désavantage. Ce lien drainerait des capitaux majeurs qui devraient être rendus autrement productifs. Ils seraient mieux investis dans de nouvelles usines disponibles à ses indus-

triels créatifs et ses financiers individuels et collectifs, dans ses propres parcs actuels ou futurs.

Il y a lieu de terminer, au Québec, ces campagnes inconsidérées de dépenses importantes de capital, promues par des esprits bien intentionnés, mais incapables, évidemment, d'en saisir la portée, ni locale ni régionale.

Jean-A. Gagné Ste-Foy, Qué.

Procès du chapelet

Je me fais ici l'avocate chrétienne pour défendre la cause du CHAPELET face à une récente déclaration faite par Monsieur J.-R. Ouellet, à l'effet que la récitation journalière de cette prière sur les ondes de C.H.R.C. était maintenant inefficace.

Avez-vous déjà pensé Monsieur Ouellet de faire une analyse précise de chacune des parties dont se compose le CHAPELET, qui est considéré à juste titre par un nombre incalculable de chrétiens malades et en santé, comme la plus belle prière qui puisse être dite et qui doit demeurer.

D'ABORD, JE CROIS EN DIEU: qui est un Acte de Foi envers le Créateur, envers Jésus-Christ, nous rappelant sa naissance, sa passion, sa mort, sa résurrection, sa vie qui l'a et sa promesse de retour pour juger les vivants et les morts dont nous serons (Sts-Écritures). Ensuite, à la Trinité, à l'Eglise, aux Saints. Puis LE NOTRE PERE: tel que nous l'a enseigné le Christ. Acte de soumission, demande du pain quotidien,

le pardon des offenses, la préservation du malin (Sts-Ecritures encore) prière modeste et complète s'il en est une, nous faisant vivre d'amour et d'intimité avec Dieu.

Ensuite: LA SALUTATION A MARIE: rappelant son humilité, son obéissance, sa fidélité au Seigneur, la femme choisie, bénie entre toutes les femmes, sa maternité divine, sa sollicitude envers nous, pêcheurs, présentement et à l'heure dernière.

Et enfin, GLOIRE SOIT AU PERE: etc. Hommage ultime à la Ste-Trinité.

Ces prières dites avec attention nous conduisent sans ambages dans la voie d'amour, de charité, de justice, de fraternité qui doit être la nôtre, tel que l'a demandé le Christ. Il est déplorable que quantité de chrétiens se basant sur l'épandage de cette soupage invincible, le monde aurait tant à y gagner. Nous voyons les pauvres malades se concentrant difficilement trouver dans la réaction facile de cette prière, la grande vertu de RESIGNATION qui nous bouleverse. PEUT-ON NIER LE

POUVOIR INFALLIBLE DE SETTE PRIERE? Conversions, guérisons, succès, etc.

Et vous voudriez vous disparaître ce TETE-A-TETE avec Dieu le Père, — le Christ Sauveur, — l'Esprit de lumière, — et la Vierge notre Mère? Pourquoi avons-nous été créés alors?

Quant au mot routine que vous associez au CHAPELET, vous confondrez avec moi que ce mot fait partie intégrante de notre vie. Le boire, le manger, le dormir, le travail, le sport et bien d'autres que je ne veux souligner et qui prennent pourtant d'importance dans notre quotidien.

Si on respecte avec raison les routines ordinaires, ayons la descendante de respecter aussi celle qui nous élève du terre à terre. Monsieur Ouellet, semez en quantité les grains de chapelets, et vous en récolterez une moisson de bienfaits.

Madame Henri Chassé, 2167, chemin Ste-Foy, Ste-Foy 10.

Ce qu'en pensent les autres

Silence inquiétant autour du lien direct

L'éditorialiste Jules Héroux, du poste radiophonique CJRP s'inquiétait le 7 février, du silence qui entoure actuellement la question du lien direct entre Québec et Lévis. Voici le texte de l'éditorialiste radiophonique.

par Jules Héroux

Quand on n'entend plus guère le gouvernement parler d'un projet, c'est souvent parce qu'il a adopté la consigne du silence pour mieux prouver que sa réalisation n'entre pas dans ses plans. Pour cette raison, le silence qui, depuis quelques mois, entoure le projet du lien direct Lévis-Québec commence à susciter dans certains milieux une véritable inquiétude.

Aux dernières nouvelles qui remontent déjà au 8 décembre 1972, le ministre des Transports,

M. Bernard Pinard, disait négocier avec Ottawa un quelconque appui financier du fédéral à la réalisation d'un projet qui coûterait selon lui dans les cent millions. Il ajoutait qu'il en informerait l'Assemblée nationale dès que cette négociation serait suffisamment avancée.

Se pourrait-il précisément que ces pourparlers avec un gouvernement qui semble avoir beaucoup d'autres chats à fouetter n'aient pas avancé du tout? Les maires de Québec et de Lévis ont un beau revenir à la charge depuis le début de l'année, rien n'a pu encore briser le silence de M. Pinard. L'un a tenté de faire comprendre aux autorités supérieures que tout retard d'un lien direct Lévis-Québec constituait une menace d'étouffement pour l'économie régionale; l'autre a déploré que la contenance au sommet Jean Marchand-Pinard-Lamontagne-Chagnon, imaginée par

le député fédéral Reynald Guay, n'ait pas encore eu lieu.

CJRP, qui dès le début de la dernière offensive en faveur du lien direct transfusif n'a pas craint d'épauler entièrement le projet, commence à trouver que les populations intéressées font preuve de trop de patience. CJRP est également intrigué de constater que des corps intermédiaires, parmi les plus importants de la région, qui devraient soutenir ouvertement le projet, et même y mettre de la pression, se font par leur mutisme les complices du silence ténébreux dans lequel des intérêts certains ont dessiné de noyer tout le projet.

CJRP pose franchement la question: où se trouvent encore des braves pour oser forcer le gouvernement à faire le point sans détour? Nous ne pouvons admettre qu'on remette aux calendes grecques le lien direct Lévis-Québec. Il faut l'avoir. On va l'avoir.

L'opinion du lecteur

Crise de confiance

Dans à peu près tous les secteurs de l'activité sociale et politique, chacun se pose souvent la question: Qui mérite vraiment confiance? C'est peut-être, ne toutes les crises que nous traversons, la plus fondamentale.

Evidemment, l'accumulation de déceptions au sujet des personnes en au-

torité, en compétence, en expérience, contribue à miner cette confiance sans laquelle les relations humaines sont vite compromises.

"La vérité vous rendra libres", voilà bien l'aspiration de toute recherche de solution, de tout projet réaliste; mais, hélas, le climat est trop souvent aux demi-vérités, aux erreurs camouflées, aux faux-fuyants, etc. Nos chefs civils, nos leaders, professionnels ou improvisés, ne sont guère crus sur parole. On nous les montre surtout soucieux de compromis rassurants pour temporer les impatiences devant certaines évidences trop captives. Toute vérité n'est pas bonne à dire, soit; mais la vérité, elle, doit finir par s'imposer. C'est elle qui peut seule rallier les oppositions, les divergences. Sans elle, tout se gâte: refus de coopération, interminables contestations, voire trahisons et blocages.

Que réclame, au fait, la crédibilité, que requiert la confiance? Des positions franches, nettes, loyales, sans équivoques, bien fondées sur la réalité sociale et rattachées à des principes de base. Une vie qui ne contredit rien des attitudes affichées, des affirmations verbales, des engagements personnels. Tout le monde n'a pas le même credo religieux, social, politique, certes; mais comme l'atmosphère deviendrait plus respirable, plus tonifiante, si la pollu-

tion des sophismes, des mensonges, des à peu près trompeurs, faisait place à une ambiance d'intégrité, de droiture, d'honnêteté, à une unité de pensée et de vie, à des relations vraiment humaines et chrétiennes, ancrées sur cette espérance évangélique: "Qui fait la vérité vient à la lumière".

Ces propos paraîtront à certains illusoire, trop idéalistes. Pourtant, dans le concret de nos comportements quotidiens, comment la confiance, si souvent mise à l'épreuve, pourrait-elle se raviver sans cet effort de tous à la mériter par une vie plus authentiquement vraie, au plan social comme au plan individuel?

La "minute de vérité", si difficile et pénible à accepter quand somme l'heure de l'engagement social, obligera sans doute à des révisions et sacrifices incessants; mais n'est-elle pas le prétexte à toutes les libérations qui se font en vue du bien commun, dans le respect des personnes, des institutions les plus valables? Il en résulterait à la longue moins d'incompréhension, de méfiance, de confusion, ferments de nos divisions, de nos échecs, de notre démolition sociale.

Joseph-O. JEAN Ste-Foy, Québec 110.

Billets

Un jésuite classique

Le 9 février, à Saint-Jérôme (Terrebonne), où les Jésuites de langue française ont leur infirmerie provinciale, est décédé, à 73 ans et trois mois, le Père Georges Desjardins, rattaché, depuis 1963, à la Résidence de la rue Dauphine, à Québec.

Né le 30 octobre 1899, à Pawtucket, Rhode Island, aux Etats-Unis, le Père Desjardins conserve toujours sa citoyenneté américaine, qui lui permit d'ailleurs, de doubler le champ de son apostolat, tant par sa parfaite maîtrise des langues française et anglaise que par des retraites, des missions paroissiales, des ministères de toutes sortes, qu'il remplit des deux côtés de la frontière.

Ses parents l'envoyèrent au Séminaire de Nicolet pour ses études. S'il a gardé son Alma Mater un souvenir joyeux et reconnaissant, ainsi que de fidèles amitiés, l'éducateur qui l'a le plus profondément marqué est sûrement son professeur de rhétorique, l'abbé Georges Courchesne, le futur archevêque de Rimouski. En entrant dans la Compagnie de Jésus, le 30 juillet 1918, Georges Desjardins apportait, comme résultat de son éducation familiale et collégiale, une lucidité d'esprit, un sens de l'ordre, de la discipline et de la tradition, un goût du bien dire et du bien faire, qu'il ne cessa de cultiver jusqu'à la fin de sa vie, avec — on le devine — les souffrances que la baisse précipitée de ce classicisme lui causa.

Comme tous les jésuites, il commença par enseigner: l'anglais, aux collèges Sainte-Marie (Montréal) et Saint-Boniface (Manitoba); la philosophie et l'économie politique, au collège Brébeuf (Montréal). Il aurait voulu être spécialisé en prédication. Son rêve ne se réalisa qu'après quatre supérieurs: deux fois à la maison de retraites fermées de Saint-Martin, en banlieue de Montréal, à la Maison Belarmin, dont il fut le premier supérieur canonique, et au collège de Saint-Boniface.

Ces supérieurs et l'enseignement de la philosophie lui fournirent l'occasion d'écrire: diverses brochures destinées à prolonger son action estivaire auprès des retraitants franco-américains de Woonsocket, R.I. et à promouvoir l'oeuvre; d'autres pour appuyer la lutte contre l'athéisme (Le Dragon rouge, 1948) ou enrayer la dissolution de la cellule familiale (Si les femmes voulaient...; une conférence qu'on trouve au numéro 282 de l'Oeuvre des Tracts et qui mériterait d'être rééditée); vingt radio-causeries sur Les Ecoles du Québec (1950); une excellente vue d'ensemble présentée aux Manitobains; sept radio-sermons qu'a publiés, en 1952, le Centre marial canadien de Nicolet sur Le dogme de l'Assomption; un petit traité dont la critique européenne vanta la clarté, la chaleur et l'opportunité. Admirateur du Père Joseph-Papin Archambault, à ses yeux, le jésuite idéal, il n'est pas surprenant qu'on le trouve, de 1952 à 1957, vice-président des Semaines sociales du Canada, le bras droit, en somme, de son maître et le soutien des dernières activités du président-fondateur de cette institution, qui, de 1920 à 1960, groupa l'élite catholique du Canada français. Licencié en philosophie et en théologie, l'Université de Montréal lui avait décerné, en 1947, un doctorat d'honneur en sciences politiques.

C'est en 1957, à 58 ans, que le Père Desjardins, nommé à la Villa Manrèse de Québec, commença sa troisième carrière: prédicateur de retraites paroissiales. Il a dressé minutieusement, année par année, la liste de ses ministères, indiquant l'endroit, la date, le personnel en place, la catégorie des auditeurs. Plus de cent quarante retraites et tridiums à des laïcs de tout âge; vingt et une retraites sacerdotales; une quinzaine à des religieux ou à des religieuses; puis, à partir de 1967 surtout, de nombreuses suppléances, souvent prolongées, dans des paroisses canadiennes et américaines, en particulier,

pour ne parler que du Québec, à Clarke City (Saguenay), Saint-Rodrigue (Charlevoix), Saint-Frédéric (Drummondville), au foyer "L'Accueil" de Notre-Dame du Bon-Conseil (comité de Drummond), d'où il partit, en février 1972, pour subir une intervention chirurgicale de son âge, qui finit, lentement, par l'emporter.

Le Père Desjardins savait occuper ses loisirs. Il lisait beaucoup, préparait soigneusement sa prédication et tenait exactement à jour son abondante correspondance. Il profitait des occasions de voyager utilement, comme lorsqu'il s'inscrivit, à 68 ans, pour un pèlerinage d'étude en Terre sainte ou qu'il accompagna trois fois, à titre d'aumônier, les navigateurs du d'Iberville et du C. D. Howe; le compte-rendu de ses "Voyages dans l'Arctique" (Lettres du Bas-Canada, XIII, 1-32, 69-97) est palpitant et magnifiquement écrit. Ce studieux tenace s'absorba surtout, durant des années, dans des recherches généalogiques sur sa famille: son ouvrage Antoine Roy dit Desjardins (1635-1684) et ses descendants, qu'il publia aux Editions du Bien Public, à Trois-Rivières, en 1971, est un modèle du genre, tant par les précisions que l'auteur y a réunies que par l'humanisme dont il les a enrobées.

Membre de la Société canadienne-française de généalogie, le Père Desjardins y comptait un grand nombre d'amis, qui seront surpris et peints d'apprendre sa mort. Les prêtres, les religieux, les religieuses, les étudiants et les fidèles qui ont bénéficié de son ministère lui accorderont leurs pieux suffrages. Ses confrères garderont le souvenir d'un très agréable et distingué compagnon, d'un travailleur jamais inactif, d'un jésuite très attaché à sa vocation, à son sacerdoce, à ses parents et amis, à ses deux patries.

Québec, le 10 février 1973

Adrien POULIOT, S.J.

Trop de gens qui semblent normaux battent leurs enfants à la maison

VANCOUVER (PC) — Ce petit garçon, dans la salle d'urgence de l'hôpital, a un bras brisé. Il pleure sans bruit, parce qu'il ne voit pas sa mère aux alentours. Cet enfant, qui a moins d'un an, est en fait une des nombreuses victimes de cette catégorie pathologique que sont les batteurs d'enfants. C'est sa propre mère qui, dans un excès de rage, lui a cassé le bras. Elle était probablement irritée par ses pleurs, ou parce qu'il avait souillé sa couche, ou toute autre chose insignifiante dont les enfants ne sont pas responsables.

Bill McFarland, directeur adjoint de la Société d'aide aux enfants, à Vancouver, a vu des centaines de cas similaires. Et il estime que

90 pour cent des cas d'enfants maltraités, en Colombie-Britannique, ne sont pas signalés aux autorités. Une des raisons de cela, c'est que la victime est trop jeune pour parler, puisque la plupart des enfants maltraités sont âgés de moins de 12 mois. Et M. McFarland, un travailleur social âgé de 52 ans, est convaincu que la plupart des décès infantiles causés par les mauvais traitements pourraient être évités si les gens agissaient un peu comme des espions, lorsque c'est nécessaire, et rapportaient les agissements dangereux observés chez leurs voisins.

Il a cité pendant l'interview plusieurs exemples horribles choisis parmi les quelque 800 cas dont il a

été témoin pendant les 20 années où il a travaillé pour diverses organisations de bien-être infantile.

"Je me souviens d'un cas, en Alberta, où la mère torturait le bras à son bébé, uniquement pour entendre craquer les os, dit-il. Il y a à peine quelques semaines, un homme de Vancouver a tué son bébé à coups de pied."

Pas de prison

Cependant, M. McFarland n'est pas en faveur de l'emprisonnement, dans le cas des gens qui maltraitent les enfants. "Le fait de les emprisonner ne règle pas le problème, dit-il. Cela ne fait que soulager la conscience de la collectivité. J'en ai vu qui purgeaient

des sentences de cinq ou sept ans, et quand ils sortaient, ils avaient d'autres enfants."

"Je reconnais qu'il est très difficile d'être sympathique envers une personne qui maltraite des bébés, dit-il. Mais nous essayons de comprendre ce qui les fait agir ainsi, pourquoi ils le font. Aussitôt qu'on commence à les condamner, ils deviennent plus hostiles et sur la défensive."

Selon M. McFarland, il y a des gens qui maltraitent les enfants, dans toutes les classes de la société. "Il y a des médecins et des avocats, des gens qui semblent normaux et bien adaptés, et qui ont des vies sociales normales, mais qui, à la maison, battent leurs enfants."



Ces enfants n'ont pas été victimes de coups de la part de leurs parents mais ils ont été abandonnés par un père et une mère inconscients; les petits dont l'âge s'échelonne de 5 mois à 6 ans ont été trouvés sans surveillance dans un logis fermé à clé; la police les a recueillis et conduits dans un centre pour enfants. (Téléphoto UPI)

Femme chef d'orchestre en Israël La gloire succède à l'indifférence

HAIFA (PA) — En Israël, pays dont le premier ministre est une femme et où la plupart des jeunes filles s'entraînent dans l'armée, la carrière d'une femme chef d'orchestre ne devrait pas paraître inusitée. "Pourant, au début personne ne me prenait au sérieux", a déclaré Dalia Atlas. Traditionnellement, l'égalité entre hommes et femmes existe en Israël, mais non pas en ce qui concerne la direction d'orchestres, d'expliquer la musicienne qui ne se préoccupe plus maintenant de cet état de choses.

Pendant longtemps elle a attiré l'attention de personnalités musicales à l'étran-

ger, ne récoltant que l'indifférence dans son pays.

Aujourd'hui, cette pianiste est reconnue comme faisant partie du groupe des chefs d'orchestre en Israël.

Ce mois-ci, elle sera au pupitre de l'Orchestre symphonique d'Israël, à Tel Aviv, et se produira à nouveau en Grande-Bretagne. Mme Atlas est âgée de 38 ans et son mari est ingénieur mécanicien; elle est mère de trois enfants à l'âge d'adolescence.

Son talent a été reconnu par Leonard Bernstein qui qualifie Dalia Atlas de brillante musicienne.

Fausto Cleva, du Metropolitan Opera de New York,

lui a offert un poste de chef adjoint.

Sur la recommandation du professeur de Zubin Mehta, elle a participé à des concours internationaux où elle s'est distinguée, surpassant de nombreux candidats.

Issue d'une famille polonaise, Mme Atlas, née à Haïfa, se fit d'abord connaître comme pianiste de concert.

Après la naissance de ses trois enfants, elle ne put résister au désir de devenir chef d'orchestre. En 1961, elle s'inscrivait à un concours tenu à Venise. C'était sa première expérience à la direction d'orchestre et elle se classa parmi les 15 pre-

miers gagnants. Elle poursuivit des études en Italie et ensuite à Vienne, auprès du professeur Hans Swarowsky, sur le conseil de Zubin Mehta.

Dalia Atlas remporta trois prix au cours de l'année qui précéda son premier concert en Israël. Depuis, elle a formé un ensemble de musique de chambre appelé l'Orchestre Pro Musica d'Israël, comprenant 16 instrumentistes qui se produisent dans leur pays et à l'étranger. De plus, elle a fondé un orchestre symphonique et un groupe vocal à Haïfa Technion, l'Institut de technologie d'Israël.

L'emploi de deux personnes se partageant un même travail aiderait les femmes mariées

EDMONTON (PC) — La possibilité d'employer deux personnes qui se partageraient un travail à plein temps serait un moyen d'aider les femmes mariées à se trouver un emploi.

Cette suggestion a été faite à Edmonton par Helen Hunley, ministre sans portefeuille dans le gouvernement de l'Alberta.

Mlle Hunley, député conservateur dans la circons-

cription de Rocky Mountain, dit que l'idée fait l'objet d'une étude du gouvernement provincial. A son avis, les soi-disant problèmes s'attachant au système sont imaginaires.

Lors d'un colloque sur les femmes et le travail, Helen Hunley a cité l'exemple de deux secrétaires également compétentes qui ont accepté un seul emploi à plein temps, pour ensuite

se partager les tâches en tenant compte de leur propre horaire. Parfois, l'une travaillait le matin et l'autre l'après-midi, ou encore se rendaient au bureau deux ou trois jours de suite à tour de rôle.

De cette façon, les femmes pourraient retourner sur le marché du travail, en ayant assez de temps pour vaguer à leurs tâches à la maison.

Selon Mlle Hunley, le

prix minime de calculer un autre chèque de salaire ne pèse pas lourd en comparaison des avantages du réaménagement de l'horaire et de l'efficacité plus grande d'un personnel satisfait.

Cet arrangement est déjà quelque peu connu au sein de l'administration du gouvernement provincial, et le ministère du Travail étudie la possibilité de l'utiliser dans le service civil.

confectionnez-les vous-même!

Duo parfait

Jetée au crochet

7006

Alice Brooks

9435 SIZES 8-18

Marianne Martini

Voici un deux-pièces impeccable que vous apprécierez dès maintenant et jusqu'à l'été. Un cardigan avec un cordon qui s'ajuste à la taille se porte par-dessus cette élégante petite robe. Tissu suggéré: tricot de polyester.

Demandez le patron no 9435. Nouvelles dimensions pour demoiselles 8, 10, 12, 14, 16, 18. La grandeur 12 avec un buste de 34 demande 2-3/4 verges de 35" de largeur.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patron.

L'Action-Québec,

60, rue Front Est,

Toronto 1

Ontario

Prix: 75¢ par patron

(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques de l'ordre de TORONTO Star syndicat seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-joint \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: Tailles:

Patron no: Tailles:

Nom:

Adresse:

Ce qu'en pense une "femme en blanc"

Dr Paule Ladouceur-Dupuis

Les Soviétiques et les sports

De nombreuses études sur les effets de l'exercice physique chez des groupes d'individus d'âge varié sont conduites, en Russie, par les Instituts de recherche en culture physique, en relation avec l'Institut de gérontologie de l'Académie des sciences médicales, les deux de concert avec les cliniques médicales sportives. C'est ainsi qu'un groupe de 600 cents personnes de 50 à 70 ans fut réuni de 2 à trois fois la semaine pour participer à des activités physiques comprenant la gymnastique, la natation, le ski et le patin pour une durée de 2 heures environ. Après avoir éliminé les candidats physiquement incapables d'exécuter de tels programmes, ces derniers furent mis en marche pour une durée de cinq ans.

Les observations réunies après ces années furent les suivantes: 90% des participants remarquèrent une amélioration importante de leur état habituel de santé ainsi qu'une diminution nette de fatigue; 83% de ressentirent plus les maux de tête et les douleurs thoraciques qui les ennuyaient de façon habituelle; la moitié virent leur sommeil s'améliorer; et les trois-quarts augmentèrent appréciablement leur capacité de travail. Fait assez important, les plus âgés se rendirent compte d'une plus grande tolérance à l'effort physique. Pour la moitié, le poids et la tension artérielle se comportèrent beaucoup plus calmement après ces années d'effort soutenu. Les responsables de ce programme eurent l'impression très nette, à la suite de ce programme surveillé de très près, que pour la plupart de l'effort avait valu amplement le sacrifice par l'amélioration générale du bien-être de ces individus, par leur épanouissement psychique dû à ce stimulant collectif.

Cette étude faite avec beaucoup de méthode et de minutie semble donc avoir établi quelques données positives quant aux avantages de l'exercice physique soutenu. Cependant, les Russes sont les premiers à admettre que ces résultats ne représentent qu'une faible parcelle de constatations, et en vue de continuer cette étude, ils regroupèrent quelque 32 hommes de 55 et 56 ans, tous des scientifiques qui n'avaient jamais été actifs dans les sports. Le but des épreuves consistait à dépister la réponse du système cardiovasculaire après une série d'exercices qui consistaient en gymnastique le matin, ainsi qu'à la pause café, et d'une marche de un à trois milles quotidiennement. En fins de semaine, le groupe se rencontrait à la campagne pour le ski ou la natation selon les saisons. Bien entendu, un examen complet de chacun avait été fait avant le début des activités. Après 6 mois d'entraînement, les mêmes constatations que dans le groupe précédent furent notées, c'est-à-dire une amélioration générale de l'individu, une meilleure tolérance à l'effort et chose plus importante les irrégularités des tracés cardiaques s'étaient clairement améliorées, et même disparues pour plusieurs.

Evidemment, a beau mentir qui vient de loin; cependant nous pouvons faire nôtre ces données; et il serait extrêmement souhaitable d'utiliser nos terrains verts et nos innombrables gymnases, si luxueusement dotés, en vue d'y amener les foules de parents et travailleurs qui n'osent s'aventurer dans une telle sortie par manque de gardienne... ou de volonté tout simplement. Ce serait une des cures les plus radicales aux migraines, aux dépressions et à toutes les psychoses qui hantent notre peuple.

Tous les mardi à 19h45 la télévision de Radio-Québec vous propose un programme nouveau plein de danse, de musique et de gaieté:

rythmes

RADIO-QUÉBEC

Par le biais de l'expression folklorique cette émission veut sensibiliser les téléspectateurs à divers rythmes, sonorités et expressions musicales qui reflètent un pays, une âme collective, qui bat aux sons de ses rituels de guerre, religieux ou sociaux.

CANAL 11TCQ

Au prochain congrès du PQ

Le style électoraliste de Lévesque sera remis en cause

Par Paul LONGPRE

MONTREAL (P.C.) — Le Parti québécois doit avoir "la discipline de se priver des clameurs romantiques", soutient M. René Lévesque, à la veille d'un congrès national où son style d'action, jugé trop électoraliste par certains, sera remis en cause.

décor péquiste depuis sa fondation il y a bientôt cinq ans. Elles se sont manifestées avec plus d'acuité ces jours derniers autour de noms comme Pierre Bourgault, Claude Charron et Pierre Marois.

Bourgault, ex-chef du RIN qui s'était donné comme mission, il y a deux ans, d'incarner la gauche au sein de l'exécutif, vient d'annoncer son retrait de la politique active. Il a carrément accusé Lévesque de camoufler les défis les plus radicaux de l'indépendance à des fins électoralistes.

Timidité

L'enfant terrible du parti, Claude Charron, 26 ans, député de Saint-Jacques, a reproché au PQ et à Lévesque une certaine "timidité" à rejoindre les engagements populaires. Il aurait voulu que le demi-million, ramassé miraculeusement le printemps dernier, serve davantage à la formation et à l'information politique et moins à la mise sur pied d'une machine électorale "huilée à la perfection".

Pierre Marois, président du conseil exécutif du parti, ne revient pas sur les rangs

cette fois. Il reste une des têtes d'affiche péquistes et sollicitera l'investiture dans le comté de Laporte ex-comté de Chambly à la fin d'avril. Moins radical dans ses remarques, il a même refusé d'endosser les critiques de Claude Charron. Mais il n'en a pas moins souhaité que le PQ s'oriente "vers un plus grand militantisme, une plus grande participation des membres".

Radicalisme verbal

Pour M. Lévesque, la nécessité de politiser les troupes péquistes et l'ensemble de la population est indissociable du travail d'organisation politique vers le pouvoir. "Nous on est un parti de gouvernement, on est pas un parti de nuisance".

Il craint comme la peste le "radicalisme verbal" à la Bourgault. Ce dernier, dit-il, nous reproche de ne pas parler de la "libération" du Québec.

"On est dans un monde où il y a toute une série de fronts de libération de tout ce que vous voudrez. A ce mot de libération s'est malheureusement greffée l'idée de fusil, de terrorisme. Faudrait donc être assez follement romantiques pour jouer avec toute une série d'expressions qui nous permettraient de nous faire plaisir dans certaines chapelles et qui en fait irait à l'encontre de la mentalité et des réactions normales du Québécois".

A ce radicalisme verbal, selon M. Lévesque, le parti a préféré une forme de radicalisme "concret" bien plus valable politiquement. Il en veut pour exemple le manifeste de l'exécutif, traitant principalement d'options économiques, que le congrès national aura à digérer sous forme de résolutions, dans deux semaines.

"Bourgault lui-même, dit-il, à moins de se contredire curieusement, est conscient du fait que le programme et les attitudes politiques du parti se sont orientés vers un progressisme beaucoup plus précis et beaucoup plus en pointe".

Quant aux critiques portant sur la formation et l'information des membres, le président du PQ reconnaît qu'il y a toujours place à de l'amélioration dans ce domaine.

Le parti a publié une quinzaine de livres et de brochures depuis deux ans sur des sujets qui voulaient "nourrir la conscience politique des Québécois".

Les régions
Le plupart de ces titres ont dépassés les 15,000 ou 20,000 exemplaires distribués. Une bonne moitié a été écoutée à

l'intérieur du parti et le reste est allé en kiosque rejoindre le grand public.

"Cet effort est insuffisant, on est bien conscient, mais il y a aussi l'urgence des élections et il va falloir combiner les opérations de politisation et d'organisation au cours des prochains mois" conclut M. Lévesque en écrasant son éternel mégot de cigarette dans un cendrier

déjà débordant. Dans cette optique, il espère que le congrès permettra d'augmenter la représentation des différentes régions du Québec au sein de l'exécutif.

"Comme on est destiné, condamnés dirais-je, à avoir six ou sept candidats mont-réalis sur 11, en comptant les deux députés qui seront élus sur l'exécutif, une des

choses que j'espère c'est qu'on élise au moins quatre régionaux aux autres postes".

Il souligne avec satisfaction la possibilité que pour la première fois la Mauricie et le Bas-Saint-Laurent soient représentés, en plus de Claude Morin, à Québec, et de Marc-André Bédard, du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La CEQ s'interroge sur le sérieux de Cloutier

SHERBROOKE (P.C.) — Le président par intérim de la Corporation des enseignants du Québec, M. André Therrien, a déclaré lundi, à Sherbrooke, au cours d'une conférence de presse, que la CEQ s'interroge sur le sérieux du ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, qui vient d'annoncer une commission d'étude sur la classification des enseignants.

"Le moins que l'on puisse dire, a déclaré le vice-président de la CEQ, c'est que la commission voulue par M. Cloutier arrive trop tard pour les enseignants".

Il a ajouté que cette démarche rappelle étrangement celle de celui qui fait tracer les plans d'une ville, une fois celle-ci bâtie.

M. André Therrien, qui remplace le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, actuellement en prison, a précisé que c'est de la planification après coup et que des milliers d'enseignants ont été déclassifiés lors de la première ronde de négociations et que des centaines d'autres le seront dans le

cadre du décret du 15 décembre 1972.

Incompréhension

Le président par intérim de la CEQ a expliqué que l'on comprend mal, trop souvent, la situation des enseignants, qui sont privés à toute fin pratique du droit de négocier leur convention collective de travail.

"En effet, dit-il, la classification est entièrement soustraite à la négociation et les deux critères qui servent à établir les salaires des enseignants sont précisément la scolarité qui préside à la classification et le nombre des années d'expérience.

des enseignants", a dit M. Therrien.

Le vice-président de la CEQ déplore de plus que la classification soit rétroactive au 1er janvier 1972 et entraîne une coupure de salaire pour les enseignants dans de nombreux cas.

Mélanche
"L'expérience de nos relations avec le ministre de l'Éducation nous a appris à nous méfier des comités et des commissions en apparence généreux et anodins", a dit M. Therrien.

Il a ajouté qu'après avoir refusé de s'impliquer, tout au long des dernières négociations, M. Cloutier, les mains propres, semble vouloir en arriver à des solutions satisfaisantes qui tiendraient compte à la fois des besoins des enseignants en même temps que de ceux des administrateurs.

"En réalité le ministre ne cherche qu'à protéger ses propres arrières rendus vulnérables par l'obtention obtuse de ses proches conseillers égarés dans l'abstraction des normes et des ratios", a dit M. Therrien.

Les chiros dénoncent le projet de loi 269

MONTREAL (PC) — Les chiropraticiens ont dénoncé lundi, au cours d'une conférence de presse, le projet de loi 269 qui, en reconnaissant la profession la chiropraxie, établit les règles de l'exercice de la profession au Québec.

Selon le président du syndicat des chiropraticiens, M. Jean-Paul Bergeron, le texte de loi est discriminatoire et restrictif.

Ainsi, par exemple, le Code 250 qui régit plusieurs professions, prévoit des bureaux de corporations qui comprendront

7 membres de la profession concernée et deux non membres. Pour les chiropraticiens, le bureau sera formé de neuf membres, dont quatre seulement seront de la profession.

Les chiropraticiens seront autorisés à faire des examens radiologiques mais à condition de détenir un permis de radiologie qui sera délivré par l'Office des professions sur recommandation du Bureau des chiropraticiens ou ceux-ci sont minoritaires.

D'autre part, selon le vice-

président de l'Ordre des chiropraticiens, M. Jean Laroche, le projet de loi limite beaucoup trop le champ d'action des chiros. Ils ne pourront plus utiliser des traitements par la chaleur, le froid, l'exercice, la physiothérapie, etc., mais uniquement procéder à des manipulations à l'aide des mains, seulement.

Dans quatre provinces canadiennes, non seulement les chiros peuvent-ils utiliser de tels traitements, mais ils sont de plus intégrés à l'intérieur des régimes d'assurance-maladie.

Drummondville (PC) — L'incendie de l'hôtel Windsor d'Acton Vale continue de causer de nombreuses difficultés.

Ainsi, le chef de police d'Acton Vale, M. Gérard Clément, a déclaré lundi, que la Cour municipale de la ville avait émis une ordonnance dans le but d'obliger le propriétaire de l'hôtel Windsor à nettoyer les ruines de l'incendie dans un délai de 30 jours.

Or, même si plus de la moitié du temps alloué pour cette tâche est maintenant écoulé, rien n'a encore été fait et les ruines de l'hôtel incendié sont restées intactes.

La difficulté selon le chef Clément, réside dans l'ambiguïté qui persiste au sujet du propriétaire réel de l'hôtel.

Le juge Jacques Dufour, de la Cour supérieure, avait émis un jugement, en date du 18 janvier 1973, soit trois jours avant l'incendie, déclarant nulle la vente de l'hôtel Windsor faite par M. Polycarpe Gravel de Deauville à MM. Jean-Marie Dubois et Ronald Boisclair de Drummondville. Le montant de la transaction signée le 31 décembre 1970, était de l'ordre de \$250,000.

A la suite de ce jugement, M. Gravel est donc redevenu propriétaire de l'hôtel; cependant, il dispose d'un délai de 30 jours après l'annonce du jugement pour porter sa cause en appel; ce délai expirera vendredi après-midi, le 16 février à 17 heures.

Ainsi M. Gravel n'est peut-être pas le propriétaire de l'hôtel après tout, il appartiendra à la Cour d'appel d'en juger si la cause est portée devant elle et, en attendant, l'ordonnance de démolition de la municipalité d'Acton Vale est inapplicable.

M. Gravel est actuellement en Floride où il est allé re-

joindre sa fille qui a elle-même vendu un hôtel à Granby pour définitivement s'installer dans le sud au soleil.

Autobus
SAINT-JEROME (PC) — Les 54 conducteurs d'autobus de la Champagne Transport Co. syndiqués affiliés à la Confédération des syndicats nationaux ont continué leur grève.

Environ 6,000 étudiants sont privés d'autobus mais le taux d'absentéisme varie selon les écoles.

Les conducteurs négocient présentement leur premier contrat de travail depuis la formation de leur syndicat l'an dernier.

Le différend est au stade de la médiation.

Les conducteurs demandent un salaire horaire de \$3,00 pour une semaine de 33 heures avec du travail garanti 10 mois par an, a déclaré M. André Vigneault, président du syndicat.

Le propriétaire de Champagne Transport, M. Roland Champagne, a déclaré qu'il avait offert un salaire horaire de \$3,00 et une garantie de 5 heures de travail par jour.

Martha Adams
MONTREAL (PC) — Le procès de Martha Adams, pour proxénétisme, a été ajourné avant Noël à repris lundi.

Une jeune fille de 19 ans a déclaré, en Cour, qu'elle s'était rendue à Halifax au cours de l'été 1971 pour y faire commerce de ses charmes sur recommandation de Mlle Martha Adams à qui elle devait remettre une ristourne de \$100 pour la semaine.

Le témoin a déclaré qu'elle n'était pas la seule prostituée ainsi assignée à Halifax sous les auspices de Martha Adams et qu'elle devait en plus remettre la moitié de ses gains à une certaine Eda auprès de laquelle Mlle Adams l'avait recommandée.

Arrivée en Nouvelle-Écosse, le témoin s'est mise à la disposition des clients sept jours par semaine et 12 heures par jour. De retour à Montréal, le témoin a téléphoné à Mlle Adams qui l'aurait aussitôt aiguillée vers un hôtel montréalais où le tarif était de \$35 par client. La jeune fille devait mettre \$10 de côté pour Mlle Adams, a-t-elle dit.

Le témoin a aussi déclaré avoir eu l'occasion ensuite à deux reprises de se rendre chez Mlle Adams, rue Vlau, pour y présenter dans l'intimité sa géographie personnelle à deux "clients".

pour la première fois en fin de semaine depuis la mort de la Presse étudiante nationale en 1968.

C'est l'équipe de rédaction du Trait d'union du CEGEP Maisonneuve à Montréal qui a pris l'initiative d'inviter les "confères" dans "le but d'amorcer une coordination et un regroupement des journaux étudiants du Québec, d'abord d'un point de vue technique".

L'ère du spontanéisme étudiant est terminée, a déclaré M. Jean-Pierre Ménard, directeur du Trait d'union. On sent maintenant le besoin de s'organiser. La presse étudiante mène une action éparpillée et est à la merci des administrations locales", a-t-il dit.

On s'attend à ce que 20 journaux étudiants participent à la rencontre de la fin de semaine prochaine. Il y aurait 30 à 35 journaux étudiants dans la province.

Incendie
MONTREAL (PC) — Une personne a perdu la vie et trois autres ont subi des blessures dans un incendie qui s'est déclaré vers 3h,00 ce matin dans une maison de la rue Parthenais, à Montréal.

L'identité de la victime n'a pas encore été dévoilée.

Par ailleurs, les pompiers combattent présentement un incendie de trois étages dans une maison de trois étages, rue Mésier, dans la métropole.

Duplessis
TROIS-RIVIERES (PC) — Selon l'historien Robert Rumilly, "Duplessis sera connu dans l'histoire comme le grand défenseur de l'autonomie des provinces et du respect du pacte confédératif".

M. Robert Rumilly prononcera à Trois-Rivières la deuxième d'une série de trois conférences sur l'ancien premier ministre de la province de Québec.

Pour l'historien, M. Duplessis a su, avec le libéral Mitchell Hepburn et le conservateur George Drew qui à des époques importantes occupèrent le poste de premier ministre de l'Ontario, faire triompher une formule de fédéralisme qui permet à la province de Québec de s'épanouir selon son génie propre.

Par sa tenacité, par sa détermination M. Duplessis a su faire accepter la théorie voulant que la Confédération est un pacte non seulement entre des provinces, mais également entre deux communautés linguistiques qu'il considérait même dans un sens comme des nations, a dit M. Rumilly.

Selon l'historien, c'est en gardant les sources de taxation qui sont indispensables pour financer l'administration de la province de Québec que M. Duplessis a été en mesure de faire progresser l'éducation et la culture au Québec.

Les problèmes de l'Estrie semblables à ceux du Saguenay

SHERBROOKE (PC) — L'Association forestière des Cantons de l'Est vient de publier une monographie du comté de Compton à l'aide de réponses à des questionnaires distribués à un échantillon de propriétaires les interrogeant sur les modalités d'exploitation de leur propriété.

Petits propriétaires: 738.97 milles carrés.
Grands propriétaires: 132.03 milles carrés.
Dontar: 81.82 milles carrés et concession de 9.97 milles carrés.
Couronne: 60.20 milles carrés.
Location: 32.71 milles carrés.
Mégantic: 5.55 milles carrés et concession de 21.84 milles carrés.
Ministère des Terres et Forêts: 17.0 milles carrés.

Ministère de la Colonisation: 10.87 milles carrés.
Autres: 44.55 milles carrés.
Seulement 37 pour cent des propriétaires de lots pratiquent l'agriculture et les journaliers sont le deuxième groupe de propriétaires le plus important après les agriculteurs.

Environ 37,5 pour cent des propriétaires ne possèdent leur terrain que depuis cinq ans ou moins, alors que seulement 17,5 pour cent sont propriétaires depuis plus de 25 ans.

Selon la monographie, le fait que 70 pour cent des propriétés aient changé de main depuis 15 ans s'explique par l'exode rural d'une part et la venue de candidats à la recherche d'un endroit tranquille, d'autre part.

Enfin, 13,941 acres de terres sont boisées sur une possibilité de 24,308 acres.

Difficultés
Les difficultés rencontrées par les petits propriétaires de lots boisés tiennent à la pauvreté rurale et à la difficulté de fixer des objectifs de rentabilité d'exploitation, disent les auteurs de la monographie.

Les autres problèmes sont la faible superficie des boisés et le morcellement des propriétés; la non-liquidité de l'investissement forestier; les taux d'intérêt élevés; l'utilisation combinée de la ferme pour fins forestières et agricoles; les changements fréquents de propriétaires; l'absence de crédit et d'assurance; l'ignorance de la part des propriétaires de l'existence de services techniques gouvernementaux et les taxes élevées.

La monographie précise enfin que ces problèmes sont les mêmes que ceux mis en lumière lors d'une étude sur la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

côté enseigné
Un point c'est tout!

Le fils de Daniel Johnson présentera Lévesque

MONTREAL (P.C.) — Marc Johnson, fils de l'ancien premier ministre québécois Daniel Johnson, s'est rallié au Parti québécois, a déclaré lundi un porte-parole de ce parti.

M. Johnson, 27 ans, étudiant en médecine à l'Université de Sherbrooke, est membre de ce parti depuis un certain temps, a ajouté le porte-parole, mais c'est mardi soir à St-Jean, au sud de Montréal, qu'il posera son premier geste public comme membre du PQ.

M. Johnson, dont le père était premier ministre de la province de 1966 jusqu'à son décès en

1968, présentera le chef du PQ, M. René Lévesque, à une assemblée de la circonscription de St-Jean.

Selon le porte-parole du PQ le fait que M. Johnson ait gagné les rangs du PQ est la preuve que ce parti constitue, encore une fois, "l'union véritable de tous les Québécois face à la situation politique actuelle".

M. Johnson a déjà oeuvré au sein du PQ, notamment au cours de la campagne de recrutement qu'a menée le parti, l'automne dernier, pendant la campagne électorale fédérale.

Evasion

MONTREAL (PC) — M. George Cyrans, âgé de 27 ans, de Valcourt s'est évadé, lundi, d'un pénitencier à sécurité minimum de Laval.

Il purgeait une peine de deux ans pour éfraction et 442 jours pour avoir manqué à sa parole.

Les autorités de la prison ont déclaré que Cyrans s'est évadé alors qu'il travaillait à l'enlèvement de la neige à l'extérieur du mur de la prison.

Journaux étudiants
MONTREAL (PC) — Les représentants des journaux étudiants du Québec se réunissent

CAMP DE VACANCES
L'Oasis Notre-Dame
(Lac Simon, cté Portneuf)
Le camp, dirigé par les Religieux de St-Vincent-de-Paul, reçoit les garçons de 9 à 14 ans du 25 juin au 21 août, ou pour l'une des deux sessions: celle du 25 juin au 21 juillet ou celle du 25 juillet au 21 août.
Des activités variées sont offertes aux campeurs, tels que: plein-air, socio-culturel, sports, arts plastiques, camping, etc... Le tout sous l'habile direction de moniteurs compétents.
Il est à noter que l'Oasis Notre-Dame est membre accrédité de l'Association des camps de Québec.
Pour renseignements supplémentaires et inscription, veuillez communiquer avec:
CHARLES-HENRI AUDET père s.v.
ou
ADRIEN DUPERRE fr. s.v.
804, côte d'Abraham, Québec 4 — Tél.: 535-7178

Ces 3 dernières années
Le bilinguisme a coûté \$167.8 millions au fédéral

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a dépensé \$167.8 millions, entre le 1er janvier 1970 et le 31 décembre 1972, pour les projets administrés par le Secrétaire d'Etat, en vertu du programme fédéral sur le développement du bilinguisme.

des subsides entre les provinces et les organisations provinciales a été la suivante: Terre-Neuve, \$326,204; Ile-du-Prince-Edouard, \$246,895; Nouvelle-Zélande, \$17.7 millions; Nouveau-Brunswick, \$10.5 millions; Québec, \$73.3 millions; Ontario, \$34.1 millions; Manitoba, \$2.1 millions; Saskatchewan, \$1.1 million; Alberta, \$2.1 millions et Colombie-Britannique, \$2.1 millions.

Rapport
Par ailleurs, M. Faulkner a dé-

claré lundi, qu'il fallait lire un rapport, accusant le gouvernement de timidité dans l'application de sa politique de bilinguisme.

Il se référait au rapport présenté par M. Keith Spicer, commissaire aux langues officielles, qui blâme le gouvernement pour les malentendus qui seraient survenus au sujet de la politique de bilinguisme.

Le rapport s'opposait aussi à l'idée de districts bilingues, pour lesquels le gouvernement a déjà dépensé \$500,000.

M. Faulkner, responsable de la politique du bilinguisme, a déclaré en chambre, que tous les membres du Parlement devraient lire le rapport.

M. Spicer, responsable de l'application des règlements de la Loi sur les langues officielles, a présenté au Parlement, son deuxième rapport annuel, qui a été rendu public il y a trois semaines.

Débat sur les crédits supplémentaires
Lewis n'aime pas les libéraux mais aime encore moins les conservateurs

Par Elle Lalancette

OTTAWA (P.C.) — Le chef néo-démocrate, M. David Lewis, a laissé savoir qu'il n'aimait pas les libéraux, mais aimait encore moins les conservateurs parce qu'ils sont trop prétentieux et avides de pouvoir.

Prenant la parole, lundi, aux Communes dans le cadre du débat en première lecture du projet de loi C-141, prévoyant certaines sommes d'argent pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, M. Lewis a accusé les Conser-

vateurs d'avoir fait perdre trois jours de débat au Parlement, pour le simple désir de souligner des débats.

Le projet de loi prévoit l'adoption de crédits de \$1-290,790,402, et la semaine dernière, les Conservateurs ont présenté huit motions pour modifier ces crédits, mais n'ont osé voter pour leurs propres motions lundi.

"On ne peut pas être pour et contre" a commenté le chef néo-démocrate.

M. Lewis admet que le gouvernement de M. Trudeau pourra être défait s'il ne présente

pas les législations que son parti requiert pour le maintenir au pouvoir.

Législation progressiste

Toutefois le chef socialiste a prétendu que les Conservateurs ne doivent pas s'attendre à ce que les Néo-démocrates les conduisent au pouvoir, "parce qu'ils ont fait de pouvoir".

Au contraire, s'ils aboutissent au pouvoir, ce sera, de l'avis du chef NDP, par suite de la faillite du gouvernement Trudeau d'avoir pu présenter des législations progressistes et susceptibles de relever l'économie canadienne.

Comme exemple de législation, M. Lewis a rappelé que son gouvernement considère que la pension des retraités doit être de \$150 par mois, alors qu'elle n'est que de \$97.

Le projet de loi a été adopté rapidement en première et deuxième lecture et les députés l'étudiant présentement en Comité plénier des Communes.

M. Stanfield

M. Robert Stanfield, lui aussi a pris la parole à l'occasion du débat en première lecture, affirmant à plusieurs reprises qu'il n'était pas contre le projet de loi. Il n'a pas expliqué cependant, pourquoi son parti n'avait pas voté pour les motions qu'il avait présentées antérieurement.

Cette demande de crédits supplémentaires équivaut, selon lui, à la faillite du gouvernement Trudeau dans ses prévisions budgétaires du 8 mai 1972.

M. Stanfield a fait l'annonce de la création d'un groupe

de "prévisionnistes" pour permettre d'établir des budgets équilibrés. Selon lui, si M. Turner, ministre des Finances, avait pu prévoir exactement que son budget constituerait une expansion économique de 5.5 pour cent, au lieu de 6.5 comme attendu, il n'aurait pas eu besoin de faire approuver de nouveaux crédits.

M. Stanfield a rappelé que dès l'annonce du budget en mai dernier, il avait prédit que M. Turner était dans l'erreur.

Au début de l'après-midi, alors que la Chambre discutait encore certaines motions conservatrices, M. Henry Latulippe, CS-Compton, a expliqué que sans être contre ces crédits supplémentaires que le gouvernement demandait, "il fallait vivre".

A son avis, les besoins les plus essentiels sont ceux de la famille et avant d'être vieux il faut être jeune.

Il a rappelé que même si les allocations familiales avaient été instituées en 1945, elles n'ont augmenté que de \$2, alors que le coût de la vie a augmenté de 180 pour cent.

M. Latulippe a demandé de rétablir l'équilibre économique entre les personnes, les familles et les compagnies pour balayer la pauvreté, le chômage et l'inflation.

Comité plénier

Lors des discussions en Comité plénier, les libéraux ont massé leurs troupes au sein des Communes pour éviter d'être surpris par un vote de l'opposition. Les votes en Comité plénier ne sont pas annoncés par la cloche.

A travers le pays

Satellite

OTTAWA (PC) — Un nouveau satellite technologique de télécommunications (S.T.T.) dont le lancement est prévu en 1975 devrait porter vers les coins les plus reculés du Canada, les services de télécommunications qui ne sont accessibles aujourd'hui qu'aux régions industrialisées.

Si les résultats sont concluants, ce devrait être chose faite vers les années 1980, estime le ministre des Communications qui publie aujourd'hui son 3e rapport annuel.

De caractère expérimental, le S.T.T. n'est pas conçu en vue de répondre à des besoins commerciaux. Il permettra de faire l'épreuve en vol d'émetteurs de grande puissance susceptibles de porter vers les coins les plus reculés du Canada les services de télécommunications.

Le Canada assurera la conception et la construction de l'engin et les Etats-Unis fourniront certains composants perfectionnés et les installations de lancement.

Le ministre dirigé par M. Gérard Pelletier croit qu'il sera ainsi en mesure de répondre à sa mission principale qui est de faire en sorte que le plus grand nombre possible de Canadiens aient accès, aujourd'hui et dans l'avenir, à tous les services de télécommunications dont la quantité et la qualité ne cessent de croître.

Prisonniers

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a donné l'assurance hier aux Communes que le Canada s'occupera de faire revenir, à ses frais, les deux prisonniers canadiens qui se trouvent encore au Vietnam, MM. Marc Cayer et Opele.

Répondant à des questions de M. John Diefenbaker, le ministre a toutefois ajouté qu'il ne savait pas encore à quelle date précise ces deux Canadiens seraient libérés et pourraient revenir au pays.

Militaires

M. Peter Reilly (PC-Ottawa-Ouest) a voulu savoir pourquoi les militaires canadiens qui se trouvent actuellement au Vietnam, au sein de la Commission internationale de surveillance du cessez-le-feu, touchaient un traitement moins élevé que les délégués civils du ministère des Affaires extérieures.

Le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, a répondu que les militaires au Vietnam recevaient une solde supérieure de \$150 à \$180 par mois et que la parité du traitement avec les di-

plomates pourraient être discutée lors d'un accord final sur la participation canadienne à la commission.

Héroult

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield, recevra mercredi soir le prix Héroult de la Paix, décerné par la fraternité du temple Emmanuel, à Montréal.

Cette distinction est accordée annuellement en reconnaissance des services rendus dans la société canadienne à la cause de l'humanité et de la fraternité.

Parmi les récipiendaires antérieurs se trouvent l'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, de même que les premiers ministres du Québec et de l'Ontario, MM. Robert Bourassa et William Davis.

Parti acadien

TRACADIE, Nouveau-Brunswick (PC) — La plus récente formation politique au Nouveau-Brunswick, celle qui a nom Le Parti Acadien, envisage la tenue d'une convention le 12 mars à Beresford, pour choisir un candidat qui se présenterait aux prochaines élections provinciales.

Le candidat s'élèverait de remporter le siège de la circonscription de Gloucester. C'est la première fois que le Nouveau Parti fait part de ses intentions de se présenter à la prochaine législature provinciale.

Le parti a été récemment fondé dans le but de promouvoir et de protéger les droits des Acadiens francophones de la province.

Auparavant, le parti avait annoncé qu'il tenterait de désigner le plus grand nombre possible de candidats lors des prochaines élections provinciales. Le premier ministre Richard Hatfield, chef de l'aile provinciale du Parti conservateur, n'est pas tenu de déclencher des élections avant 1975.

Tabac

OTTAWA (P.C.) — Les gouvernements fédéral et provinciaux ont retiré \$23.4 millions en taxes sur le tabac au cours de l'année 1970, a révélé hier le ministre du Revenu national, M. Robert Stanbury.

Répondant à une question de M. John Wise (P.C.-Elgin), le ministre a précisé que le gouvernement fédéral avait retiré \$18.2 millions et les provinces, y compris le Québec et l'Onta-

rio, avaient retiré \$5.2 millions, pour un grand total de \$23.4 millions.

Le gouvernement a de plus perdu, en 1970-1971, la somme de \$531,567,279.44 en taxes et en droits d'accise de l'industrie canadienne du tabac et \$551,505,806.56 en 1971-1972.

Vols

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a versé \$2,390,896.76 en indemnités à la suite de vols de sacs postaux au cours des années 1970, 1971 et 1972, a révélé hier le ministre des Postes, M. André Ouellet.

Répondant à une question de M. Gérard Laprise (CS-Abitibi), le ministre a souligné que l'on avait signalé 498 vols de sacs postaux au Québec en 1970, 337 en 1971 et 270 en 1972.

Les indemnités versées ont été de \$720,262.65 en 1970, de \$932,322.36 en 1971 et de \$38,111.74 en 1972.

Affamé de pouvoir

TORONTO (PC) — Alors que le tiers de son auditoire attendait pour manger, le chef du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, a eu cette répartie: "Je suis affamé de pouvoir."

M. Stanfield prenait la parole après le dîner au congrès du parti, tenu à Toronto, au cours de la fin de semaine. Les organisateurs attendaient 1,000 personnes, mais il en vint 1,500.

L'hôtel où se tenait le congrès ne pouvait pas donner de repas supplémentaires et les gens qui n'avaient pas pu se restaurer attendaient la fin du discours pour se rendre à l'extérieur pour prendre leur repas.

Laitue contaminée

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Agriculture vient de recevoir une demande d'enquête au sujet de rapports voulant que des cargaisons de laitue venant des Etats-Unis soient contaminées par des insecticides.

Cette requête a été présentée par M. David Archer, président de la Fédération du Travail de l'Ontario; il a en effet déclaré, lundi, que l'insecticide dont il s'agit, le Monitor 4, avait été condamné dans le cas de la laitue de Californie par le département d'Etat de l'Agriculture.

Au moins 8,000 caisses de laitue contaminée, entreposée à San Francisco, ont été détruites.

M. Archer a précisé que, selon un rapport de l'Union des Fermiers, des cargaisons de laitue cultivée en Arizona et traitées à l'aide de cet insecticide, avaient été expédiées au Canada après la découverte, au début de décembre, d'une contamination qui se situait bien au-delà du niveau de tolérance humaine.

Galerias d'Anjou

MONTREAL (PC) — Quelques boutiques situées dans l'alle ouest des galeries d'Anjou, à Montréal, ont été sérieusement endommagées par un incendie qui a nécessité une alerte générale, hier soir.

Selon une première estimation, les dégâts s'élevaient à près de \$500,000. La cause de l'incendie demeure encore inconnue. Le sinistre n'a pas fait de blessé.

La Chambre de Commerce du Canada donne quelques conseils au gouvernement

OTTAWA (P.C.) — Surveiller les prix sans les contrôler, rendre plus sévères les règlements sur l'assurance-chômage créer plus d'emplois et s'assurer que la prospérité économique s'étende à toutes les régions du pays.

Faire tout cela avec des impôts diminués et des dépenses gouvernementales moins élevées.

Cette série de conseils a été donnée lundi au gouvernement par la Chambre de Commerce du Canada dans son mémoire annuel au cabinet fédéral.

Dans son mémoire remis au premier ministre Trudeau, lundi matin, la Chambre, par la voix de son président, M. John Ellis, et d'autres responsables, a fait un tour d'horizon des principaux problèmes qui confrontent présentement le Canada.

D'après un sondage mené auprès de 700 Chambres locales il ressort que le gouvernement devrait, en priorité, accorder une attention spéciale aux six questions suivantes: enrayer l'inflation, le chômage, conserver et favoriser l'encouragement au travail, la taxation, les dépenses gouvernementales et la productivité.

Contrôle des prix

Toutefois, en ce qui concerne la montée des prix, la Chambre s'oppose à tout contrôle des prix par le gouvernement parce que, d'après cet organisme d'hommes d'affaires, il n'existe pas encore de "crise générale" et qu'il n'y a pas de pays d'unanimité en faveur du contrôle des prix.

"Malgré les meilleurs efforts et intentions du gouvernement, il se produira inévitablement des périodes de hausse des prix, souligne le document.

"Dans ces situations-là, il faudra résister à la tentation de s'intéresser dans les forces normales du marché pour y imposer des contrôles de prix et de salaires, obligatoires ou volontaires.

"Tout porte à croire que de telles mesures ne réussiraient pas tout particulièrement au Canada, sauf en cas de crise réelle et d'unanimité en leur faveur, au niveau national."

La Chambre croit que le

Canada devrait suivre l'exemple des programmes de contrôle mis en vigueur aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Elle souligne en particulier l'expression "contrôle des revenus" dans le sens suivant: nous reconnaissons que tous les revenus, y compris les loyers, dividendes et les marges de profit, doivent et devraient être touchés par un système de contrôle efficace et équitable.

Impôts

D'autre part, l'organisme estime qu'une réduction des impôts, accompagnés par un freinage judicieux des dépenses gouvernementales, s'avèrent la meilleure approche présentement disponible pour faire disparaître progressivement les pressions inflationnistes.

Dans le monde du travail, la Chambre soutient qu'il est dans l'intérêt public de s'opposer à l'adhésion obligatoire à un syndicat ou à la déduction de cotisations à la source; que les grèves qui menacent la sécurité publique soient interdites par la loi; que tout niquetage soit interdit quand l'objet visé est l'établissement de droits de négociations.

Parallèlement, la Chambre propose que le gouvernement fédéral mette en chantier, avant le début de l'hiver, les constructions de ses bâtiments de manière à combattre le chômage saisonnier.

Au chapitre de la main-d'oeuvre, elle recommande une mise au point d'informations et de données améliorées relatives au marché du travail pour faire en sorte que les exigences de l'économie soient définies en rapport avec les emplois disponibles.

La Chambre insiste sur l'embauche des travailleurs comme les personnes plus âgées et les invalides qui dans plusieurs cas, présentent l'expérience et l'habileté requises pour bien remplir une fonction.

Assurance-chômage

Toujours dans le même ordre d'idée, la Chambre dénonce certaines dispositions des récentes modifications apportées à la loi de l'assurance-chômage.

Elle propose qu'une révision

de la loi soit apportée afin que les prestations de l'assurance-maladie et de grosse pension soient fournies à un autre titre qu'à celui de la loi d'assurance-chômage.

Selon cet organisme, les prestations en faveur des retraités "sont tout à fait déplacées dans le système d'assurance-chômage."

D'autre part, les augmentations des prestations d'assurance-chômage ne sont pas bien vues par la Chambre qui soutient qu'elles ne sont pas de nature à inciter le chômeur à se trouver de l'emploi.

Bilinguisme

Le mémoire de la Chambre consacre un chapitre au bilinguisme qui constitue, d'après lui, une mesure tendant à raffermir l'unité nationale et à favoriser, par le fait même, une ambiance économique saine.

C'est ainsi que la Chambre incite le gouvernement à poursuivre, ses efforts en vue de répandre l'usage de la langue seconde.

Elle souhaite, notamment, que tous les sous-ministres dans la fonction publique fédérale soient bilingues et que les employés du gouvernement dans des agglomérations où coexistent un grand nombre de deux principaux groupes linguistiques sachent parler le français et l'anglais.

Dans un autre domaine, la Chambre demande au gouvernement d'adopter officiellement, dans sa version anglaise et française, le chant "O Canada" comme hymne national.

Le mémoire de 112 pages de la Chambre de Commerce du Canada touche à plusieurs autres champs d'activités de la vie canadienne, y compris les dettes des fonctionnaires.

D'après le document, de nombreux commerçants et hommes d'affaires souffrent de pertes financières considérables parce que le salaire ou traitement des fonctionnaires fédéraux ne peut être enlevé ou saisi pour règlement de dettes.

En conséquence, la Chambre propose l'adoption d'une loi devant permettre la saisie du salaire d'un fonctionnaire fédéral pour règlement d'une dette, sauf pour les militaires en temps de guerre.

Carrières et professions

ASSISTANT-GERANT DES VENTES

Opportunité pour devenir Gérant. Compagnie établie d'engrais chimiques — 100 ans d'existence.

Age 30 à 40 ans — Connaissances agricoles — Ambitieux.

Salaires à discuter — Toutes dépenses payées Fondé de pension. Connaissances de l'anglais.

Ecrire à: M. Jean Paul B. P. 150 Ville Chambly, P.Q.

Selon le député créditiste de Bellechasse
Les fonds du programme d'Initiatives locales devraient être doublés

OTTAWA (PC) — M. Adrien Lambert, CS-Bellechasse, a allégué que si le gouvernement Trudeau était sérieux dans sa tentative pour combattre le chômage, il devrait doubler les fonds du programme d'initiatives locales.

Participant à un débat dans le cadre de l'heure réservée aux députés, lundi soir, aux Communes, M. Lambert a ajouté qu'il était temps que le gouvernement publie les normes qui lui permettent d'évaluer les projets présentés.

"Il est temps de rassurer le public, car il semble y avoir de l'infiltration du Parti libéral, actuellement, et la sélection de certains projets en semblerait influencée par les profits des comités représentés par les députés libéraux."

Rappelant que le critère de choix d'un projet était, selon le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Andras, "le taux de chômage d'une région", M. Lambert a constaté que son comité mériterait alors que le gouvernement y prête une attention particulière.

Pour sa part, M. Mark Macquigan, secrétaire parlementaire de M. Andras, a révélé que le gouvernement avait approuvé 5,732 projets d'initiatives locales, pour \$162.6 millions.

Ces projets ont été créés, selon lui, 32,732 emplois.

En tout, 15,269 projets ont été reçus pour une valeur de \$487,121,696.

Les fonds sont épuisés depuis le 9 janvier, a-t-il précisé, mais, il est possible que le gou-

vernement transfère encore pour le perfectionnement en quelques millions de la caisse cours d'emploi.

\$443,000,000

Voici ce que la BEI a prêté à 5,200 entreprises du Québec

A ce jour, 5,200 entreprises du Québec ont emprunté de la BEI une somme de \$443,000,000 dans le but d'établir, moderniser ou agrandir leurs entreprises.

La BEI—Banque d'expansion industrielle—une filiale de la Banque du Canada, consent des prêts à terme, partout au Canada, aux petites et moyennes entreprises qui ne peuvent obtenir ailleurs l'aide nécessaire à des termes et conditions raisonnables.

Si vous avez besoin d'un prêt à terme dans un but commercial sérieux, communiquez avec une succursale de la BEI.

Bureau régional: 800, carré Victoria, Montréal, P.Q.

Succursales: Rimouski • Chicoutimi • Québec • Trois-Rivières • Sherbrooke • Longueuil • Montréal (2) • Rouyn-Noranda • Ottawa



BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

Demandez un exemplaire gratuit de notre brochure.



Réal Cloutier et Mario Tremblay, deux des plus sérieux candidats au titre de recrue de l'année dans la LJM, se feront face au Colisée ce soir lors du match entre le Bleu-Blanc-Rouge et les Remparts.

Dernière visite de Bédard & Cie

Par Henri BERTRAND

Ce soir au Colisée, ce sera la dernière visite du BBR de Montréal à Québec dans les joutes du calendrier régulier et il se pourrait bien que les coffres de ligue s'enrichissent de \$100 dans les jours qui suivront. On se souvient que le 23 janvier dernier à ce même Colisée, Roger Bédard, l'instructeur du BBR, avait fait des siennes dans la défaite de son club au compte de 9 à 1. Alors

qu'il y avait menace de bagarre générale entre les joueurs près du banc des Montréalais, Bédard s'était permis de frapper sur Richard Latulippe des Remparts. Ce geste lui avait attiré les foudres du président du circuit qui lui avait imposé une amende de \$50 quelques jours plus tard. Comme Orval Tessier avait alors menacé de faire la même chose que son vis-à-vis si l'occasion se présentait, on peut s'attendre au pire ce soir. Personne n'a oublié la conduite disgracieuse de Bédard, tout spécialement les joueurs des Remparts. Tous se sont promis de surveiller ses faits et gestes ce soir. C'est le capitaine André Savard qui déclarait hier soir après la pratique au Pavillon de la Jeunesse, "premièrement, nous allons nous assurer de la victoire et ensuite, nous nous chargerons de l'ébranler". Pour sa part, Richard Nantais devait ajouter: "Depuis le début de la saison, ils n'ont pas gagné une seule bataille, en plus de ne récolter qu'un seul point sur une possibilité de 12." Même si la dernière rencontre entre les deux formations aura lieu au Forum de Montréal, les protégés d'Orval Tessier ne sont pas impressionnés du tout. Ils savent que dans la métropole, à chaque fois qu'ils y sont allés,

ils ont reconduit les joueurs de Bédard à leur banc plusieurs fois.

La joute de ce soir a également une autre importance pour les Remparts. Elle est une de celles qu'ils ont en main sur les Royals de Cornwall et une victoire leur donnerait une priorité de sept points en tête. Le club receveur sera au grand complet avec le retour de Mike Corcoran et il est même probable que ce dernier sera appelé à commencer le match, Tessier désirant donner quelques jours de congé à Pierre Pérusse qui a

disputé 7 matches au cours de l'absence de Corcoran.

Les amateurs qui se rendront au Colisée ce soir auront l'occasion de voir à l'oeuvre les deux plus sérieux candidats au titre de la recrue de l'année dans la ligue junior majeure du Québec, Mario Tremblay, du BBR, et Réal Cloutier, des Remparts. Présentement, les connaisseurs n'osent pas se prononcer sur un choix et les prochaines joutes entre les deux clubs pourraient influencer ce choix. Un autre joueur local qui pourrait aussi se si-

gnaler est le jeune Guy Chouinard, qui est en quête de son 100e point pour une saison, ce qui est réellement fantastique pour un jeune de 16 ans.

Raiders 2 Cleveland 8

CLEVELAND (PA) — Joe Hardy et Paul Andrea ont compté deux buts chacun, pour conduire les Raiders de Cleveland à une victoire de 8-2 contre les Raiders de New York, hier soir, dans le seul match du calendrier de l'Association mondiale de hockey.

Rendement des Remparts

	B	A	Pts	Pun
André SAVARD	51	60	111	107
Jaques LOCAS	51	55	106	69
Guy CHOUINARD	34	65	99	11
Yvon DUPUIS	36	57	93	40
Réal CLOUTIER	31	47	78	13
André DESCHAMPS	27	39	76	145
Daniel BEAULIEU	25	28	63	61
Richard LATULIPPE	18	33	51	76
Jean LANDRY	18	33	51	46
Peter FOLCO	8	29	47	22
Richard NANTAIS	19	23	42	151
Charles CONSTANTIN	12	28	40	78
James BATEMAN	14	12	26	151
Richard PERRON	3	19	22	54
Guy CREVIER	8	9	17	28
Luc LOISELLE	1	11	12	50
Michel LACHANCE	0	5	5	27

GARDIENS DE BUT

	PJ	MJ	BC	Moy.	Bl.
Michael CORCORAN (30)	24	524	19	2.17	1
Richard GUAY (25)	20	335	19	3.40	0
Pierre PERUSSE (1)	19	2107	130	4.00	1

TOUR DU CHAPEAU: André Savard (5), Jaques Locas (4), André Deschamps (3), Yvon Dupuis (2), Réal Cloutier (2), Guy Chouinard (2), Richard Nantais (1).

SOMMAIRE

Première période:
1-Cleveland: Hardy 12e --- 1:18
(Brindley, Erickson) --- 1:30
2-Cleveland: Pampole 14e --- 1:50
Punitions: Reichmuth NY 3:42
9-01, Jarrett CI 9:01, Hardy CI 11:12

Deuxième période:
3-Cleveland: Buchanan 27e (Jarrett) --- 9:59
4-New York: Ward 40e (Block, Rivers) --- 12:53
Punitions: Horton CI 1:42, Schaff NY, Hanna CI, 3:30, Cheswater CI 10:37, Hanna CI 11:30, Speer NY 16:35

Troisième période:
5-Cleveland: Hardy 12e (Brindley, Hoppavouri) --- 7:04
6-Cleveland: Andrea 15e (Dillabough, Andrea) --- 9:23
7-Cleveland: Wiste 19e (Dillabough, Andrea) --- 13:47
8-Cleveland: Andrea 18e (Wiste, Horton) --- 13:54
9-Cleveland: Pinder 20e (Buchanan, Jarrett) --- 18:49
10-New York: Speer 2e (Sheehan) --- 16:37
Punition: Hoppavouri CI 9:56

Lineups:
New York: 10 17 11-53
Cleveland: 14 12 15-41

Gardiens: New York, Donnelly; Cleveland, Whidden.

Assistance: 2,467.

Quatre Remparts élus unanimement

Par Henri BERTRAND

La direction de la Ligue Junior Majeure du Québec a fait connaître hier soir la formation de l'équipe d'étoiles qui représentera le circuit Lebel dans la joute hors-concours qu'elle disputera à un club formé des meilleurs joueurs des universités au Forum de Montréal, le 20 février prochain.

Cette sélection a été faite par les neuf instructeurs de la ligue, mais aucun ne pouvait choisir un de ses joueurs. Tous les athlètes choisis en sont à leur dernière année chez les juniors, ce qui explique l'absence de plusieurs vedettes bien connues sur cet alignement de rêve. Les Remparts de Québec qui occupent le premier rang dans le classement ont placé six de leurs joueurs sur les 19 désignés. Il s'agit de Pierre Pérusse, Jean Landry, Peter Folco, Yvon Dupuis, André Deschamps et André Savard. Les Royals de Cornwall auront 4 représentants, Sherbrooke et Montréal, deux, Laval, Sorel, Trois-Rivières, Drummondville et Shawinigan un chacun. On sait qu'Orval Tessier pilotera l'équipe de la Ligue Junior tandis que le club des universités sera dirigé par Paul Arsenault, du collège Loyola.

Les autres maisons de haut niveau qui fourniront des joueurs sont McGill, Sir George Williams, du Québec (T.R.),

Sherbrooke, et Kingston, Ont. Chez les universitaires, on compte cinq joueurs du Vert et Or de l'université de Sherbrooke.

Le défenseur Paul Dion, qui jouait avec les Remparts l'an dernier, ouvre le contingent de Sherbrooke, qui est complété par le gardien Gaetan Desjardins, le défenseur Pierre Buisson, les ailiers Marc Courtemanche et Jean-Pierre Guévin. Sur l'équipe de la Ligue Junior Majeure du Québec, sept joueurs ont obtenu le maximum de voix soit 8. Ce sont Pierre Pérusse, Jean Landry, André Deschamps et André Savard des Remparts, Al Sims du Cornwall, Robert Fée du Laval, et Denis Desgagnés du Sorel. Voici cette équipe:

	Pts
Pérusse, Pierre, Qué.	(8)
Landry, Jean, Qué.	(8)
Folco, Peter, Qué.	(5)
Sims, Al, Corn.	(3)
Fée, Robert, Laval	(3)
Dupuis, Yvon, Qué.	(4)
Davison, Stuart, Corn.	(7)
McDonald, Blair, Corn.	(7)
Bouillon, Yvon, Corn.	(6)
Laganière, Pierre, Sher.	(6)
Deschamps, André, Qué.	(8)
Savard, André, Qué.	(8)
Desgagnés, Denis, Sorel	(8)
Rochon, François, Sher.	(6)
Dubuc, Daniel, T-Riv.	(4)
St-Laurent, André, MtL	(6)
Fatry, Denis, Drum.	(7)
Burgoyne, J.-Pierre, Shaw.	(7)
Latreille, Michel, MtL	(6)

Coquetel sportif

SHAWINIGAN — (P.C.) — Eve Spurway, de Pointe-Claire, a déclassé Margaret Laroque, de St-Bruno, 12-6 hier et affichait un bilan de 2-0 après les deux premières rondes du championnat québécois du curling senior féminin.

Dans les autres matches de la 2e ronde, Peggy Reid, du Montréal Heather, a surclassé Jeanne Tremblay, de Grand-Mère, 9-6 et Rita Anderson, de Rosemère, a suppléanté Rita Proulx, de Québec, 9-8. Mmes Reid, Anderson, Tremblay et Proulx présentent des fiches de 1-1, mais Mme Laroque, 0-2.

Les championnes du Québec représenteront la province au championnat national senior à Ottawa du 19 au 23 mars.

MONTREAL — (P.C.) — Dan Sekanovich, instructeur adjoint à l'Université du Kentucky, a été engagé comme instructeur de ligue par les Alouettes de Montréal, de la LCF. C'est le premier choix du nouveau pilote Marv Levy. Sekanovich a déjà porté brièvement les cou-

leurs du Ottawa et du Montréal en 1955, après avoir été repêché par les Redskins de Washington.

NEW YORK — (P.A.) — Bruce MacGregor, des Rangers de New York, sera absent du jeu pendant cinq semaines à la suite d'une fracture à une cheville et Vic Hadfield, pendant au moins deux semaines avec une fracture au poignet. Les deux joueurs ont subi leur blessure contre les Canadiens à New York dimanche.

TORONTO — (P.C.) — Le défenseur Brian Glennie, des Maple Leafs de Toronto, s'est forcé des ligaments au genou samedi soir contre Los Angeles et ne jouera plus de la saison.

PHILADELPHIE — (P.A.) — Le défenseur Joe Watson, des Flyers de Philadelphie, ne pourra jouer pendant 10 jours à la suite d'une blessure à une épaule subie contre Chicago dimanche soir.

AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire des Fonctionnaires du Québec sera tenue vendredi, le 23 février 1973 à 17-30 heures, au Salon Rouge de l'Assemblée nationale, édifice A.

Au cours de cette assemblée, les membres auront aussi à se prononcer sur l'acceptation du nouveau règlement de régie interne.

René Simard,
Secrétaire.

Entrée "Porte du Sauvage"



Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

REGARDONS VERS L'AVANT !

Naïf que je suis ! Quand Paul Racine et Elzéar Turcotte se sont donné une franche poignée de mains à l'ouverture de la saison des Nordiques, j'ai cru que c'était la fin des accrochages entre les deux principales organisations de hockey de la capitale. Ces deux hommes étaient sincères, je n'en doute pas un seul instant. Mais il existe dans les rangs de leurs subalternes des gens qui croient que c'est en ressassant les désagréables souvenirs du passé qu'ils feront progresser le hockey.

Si un officiel junior s'allie à Sam Pollock ou à Joe Kryczka pour empêcher l'AMH d'avoir autant d'atouts dans son jeu que la LNHI pour attirer les gradés juniors dans ses rangs, il nuit aux Nordiques et il nuit au hockey québécois.

Si un officiel des Nordiques fournit à Arthur Lessard et Johnny Rougeau des renseignements à utiliser contre Paul Dumont, il nuit aux Remparts et il nuit au hockey québécois.

Si on veut regarder le passé, qu'on regarde plus loin que cela et qu'on se rappelle ce qui est arrivé après la guerre Citadelles-Frontenac: on s'est retrouvé 20 ans sans hockey junior convenable.

Je ne demande pas à des ennemis personnels de faire semblant qu'ils sont de nouveau des amis. Je leur demande de cesser de se mêler de ce qui se passe dans la cour du voisin: ils ont amplement d'ouvrage dans leur propre cour.

CE QUI FAIT UN BON MATCH

Si tous les clubs de la ligue Junior majeure du Québec jouaient avec autant de fougue au Colisée que chez eux, la qualité du spectacle en serait grandement améliorée. Par la qualité et la profondeur de leur alignement, les Remparts offrent une performance relativement régulière, peu importe où ils jouent. Sur la route, il en résulte d'excellents matches, parce que l'équipe qui les reçoit est suffisamment motivée par ses supporters. Au Colisée, il arrive malheureusement que des clubs visiteurs se présentent les vaincus à l'avance et qu'ils enverraient les deux points par la poste, s'ils pouvaient le faire.

Il y a deux exceptions notables: le Cornwall et le Bleu-Blanc-Rouge. Le Royal l'a fait parce qu'il avait jusqu'à récemment de sérieuses aspirations au titre; le B-B-R le fait, parce que Roger Bédard a suffisamment d'expérience pour convaincre ses joueurs que c'est par leur travail sur la route qu'ils impressionneront les dépisteurs.

Je me demande si la pérégrination par laquelle les clubs riches, en l'occurrence les Remparts, versent aux clubs pauvres 5% de leurs recettes, soit environ \$25,000 par saison, ne devrait pas être révisée l'an prochain pour une prime de 10 cents ou 15 cents du billet. Ainsi, un club visiteur qui présente un bon spectacle attire du monde et récolte une part intéressante. Un autre n'aurait que ce qu'il mérite.

LA REPONSE EST LA

Les Nordiques, les Blazers, les Nationals et les Raiders ont deux places à se disputer pour participer aux éliminatoires. C'est, somme toute, dans les parties entre ces quatre clubs que se réglera le classement final et les perdants n'auront qu'à faire un "mea culpa".

Contre les Blazers, les Nordiques ont encore deux joutes à Philadelphie pour racheter une défaite au Colisée. Contre les Raiders, chaque club a gagné une fois sur le terrain de l'autre, mais le club de Camille Henry a récolté de plus une nulle au Colisée et a encore une visite à effectuer ici. Enfin, les Nordiques ont encore une joute à disputer à Ottawa pour racheter une défaite devant leurs supporters: on ne peut donc pas se permettre un revers local demain soir.

L'ANECDOTE DU JOUR

Comme je demandais à Maurice Filion si Jean-Claude Tremblay jouerait demain soir, il me répondit: "Un instant, je vais vérifier avec Marius. Je crois qu'il y a une clause dans son contrat qu'il n'a pas le droit d'être blessé", soulignant de façon non équivoque la nécessité pour les Nordiques de ne pas perdre leur capitaine trop longtemps.

Ici et là

Il y avait dans le bonspiel une équipe formée de deux joueurs de Moncton et de deux d'Ottawa, qui était enregistré sous le nom de "Monctawa". Maintenant que les Nationals sont destinés définitivement à Milwaukee, est-ce qu'il faudra inscrire "Milwawawa" dans le classement? — Le combat All-Bugner serait visible sur la téléécable demain soir. — Marcel Coriveau, sur Yamaha, a remporté sa 1ère victoire de la saison sur le circuit de vitesse de PACAN. C'est à St-Guilhaume qu'il a décroché le premier rang de la classe 4 modifiée.

Pendant que Ken Weldon s'est incliné devant Guy Chenail chez les seniors, le champion mondial Orest Meleschuk ne pourra pas défendre le Bal d'argent, ayant été éliminé au Manitoba par un nommé Clare Deblonde. — Félicitations à Claude Raymond qui devient l'adjoint permanent de Jacques Doucet pour la radio-diffusion des Expos. — Bonne chance à Guy Germain et à son quatuor du Cambral qui s'attaque au titre provincial de curling masculin à Ville Mont-Royal.

Le dépisteur Yvan Prud'Homme s'est présenté au tournoi midjet de Drummondville avec les boutons de manchette des Castors de Sherbrooke, la montre des Rangers de New York et un chapeau des Nordiques. — Le ministre de la Santé et du Bien-être, Marc Lalonde, a annoncé l'attribution des Jeux d'hiver canadiens de 1975 à la ville de Lethbridge, en Alberta. — Les Castors de Sherbrooke ont su reconnaître le travail fantastique de Ghislain Delage en le réengageant pour la prochaine saison.



La Gendarmerie Royale du Canada célèbre cette année son 100e anniversaire de fondation et ce corps policier de réputation mondiale a cru bon de souligner l'événement en inscrivant une équipe dans la course en canot du Carnaval de Québec qui sera disputée le 4 mars prochain. L'équipe que l'on voit ci-dessus sera dirigée par le constable J. Harvy, natif de l'Île-aux-Coudres. Ci-contre, le président du Carnaval, Jean Pelletier, l'inspecteur J.-L. Dupont, de la GRC, et Marcel Marier, organisateur de la course d'entretien avec l'un des rameurs.

(Photo: l'Action-Québec, par François Boulay)

Verres de Contact
Centre d'Application de
Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
350 Boul. Charest Est
Suite 202
Québec — 529-3694

F. GEDEON
ROULEAU
OPTICIEN D'ORDONNANCES
LUNETTES
1077, rue St-Jean
Tél.: 524-2358

Le robinet de Drapeau

MONTREAL (PC). — Au cours d'une émission radiophonique le maire de Montréal, M. Jean Drapeau a expliqué le principe du "robinet" qui lui permet d'affirmer avec certitude qu'il ne peut y avoir de déficit pour le financement des Jeux Olympiques de 1976.

dimanche, sur un déficit éventuel des Jeux de maire Drapeau a expliqué:

"Je sais que je vais vous faire sourire, mais voici pourquoi je maintiens qu'il ne peut pas y avoir de déficit pour les Jeux Olympiques de 1976.

"Nous vendrons des pièces de monnaie même après les Jeux olympiques s'il le faut, autrement dit nous ferons couler le robinet tant que le seuil ne sera pas rempli", a dit M. Drapeau.

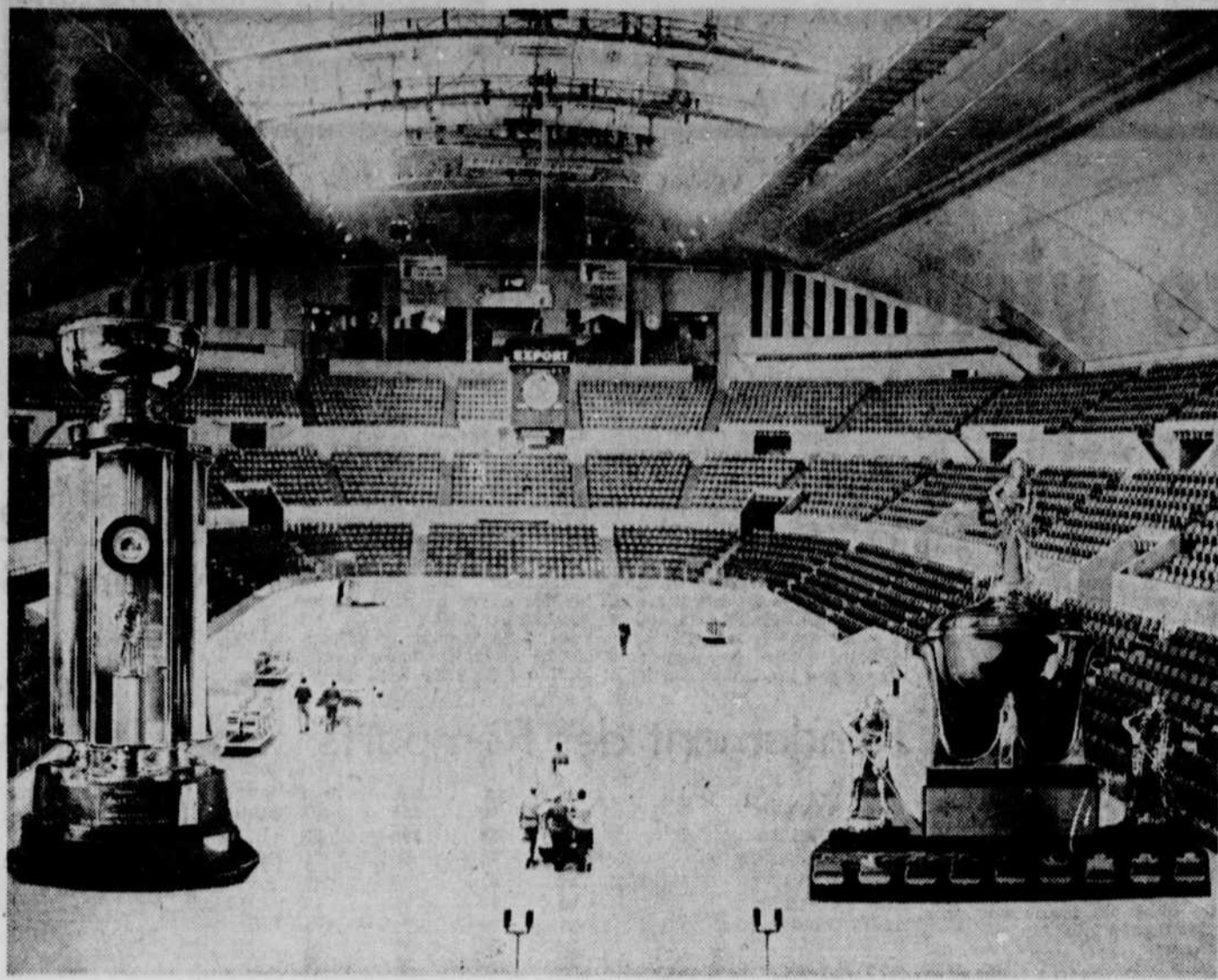
Des pièces seront émises "tant que nous n'aurons pas équilibré le budget" a ajouté le maire de Montréal.

Boxe

BANGKOK (Reuter) — Le boxeur thaïlandais Venice Bor Kor Sor a conservé son titre de champion du monde des poids mouches en battant facilement aux points le Philippin Erbito Salavaria, vendredi soir, à Bangkok, à l'issue d'un combat en 15 rounds.

L'arbitre et les deux juges, tous trois thaïlandais, ont chacun donné 150 points au champion du monde qui a nettement dominé son challenger. Celui-ci n'a fait illusion qu'aux neuvième et dixième rounds. Il a obtenu 138 points de l'arbitre et 136 et 140 des deux juges.

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES
1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686



Voici les deux trophées mis à l'enjeu chez les joueurs des Nordiques. A gauche celui de Mark Ten pour le joueur le plus utile; à droite celui du Holiday Inn pour le meilleur pointeur des Nordiques. (photo: l'Action-Québec, par François Boulay)

Les prouesses des gardiens ont bien aidé les Rangers

MONTREAL (P.C.) — Grâce à la tenue de leurs gardiens de but Ed Giacomin et Gilles Villemure, les Rangers de New York continuent de mener les Canadiens de Montréal dans la course au 1er rang de la division Est de la LNH avec un retard de quatre points seulement.

Au fait, Villemure et Giacomin ont permis aux Rangers, la semaine dernière, d'afficher la plus longue série de blanchissages en 24 saisons.

Après avoir alloué un but au Boston à 5:01 de la 2e période le 3 février, les gardiens des Rangers ont blanchi leurs rivaux pendant 255 minutes et 53 secondes, soit le meilleur exploit du genre depuis que Bill

Durnam du Montréal, a réussi une période de 309 minutes et 21 secondes en 1946-49.

Durnam avait alors enregistré quatre blanchissages d'affilée et les gardiens des Rangers en ont réussi trois.

Frank Mahovlich, des Canadiens, a mis fin à la période à 5:04 de la troisième période dimanche.

Le dernier club ayant enregistré trois blanchissages consécutifs a été les North Stars du Minnesota en 1967-68 alors que Cesare Maniago a réussi l'exploit en 183 minutes et 38 secondes.

L'exploit de Villemure et Giacomin a réduit la moyenne du club à 2,36 buts alloués par

Table with columns: M, B, A, Pts. Lists statistics for various players like Espinoza, Mikita, Clarke, Hull, Lemaire, etc.

Table with columns: M, B, Bl, Mi, Pts. Lists statistics for goalkeepers like MONTREAL, DRYDEN, THOMAS.

Les deux trophées à l'enjeu pour les joueurs des Nordiques

Par Réal Labbé Les Nordiques avaient plusieurs nouvelles à donner hier midi lors d'une conférence de presse qui a été tenue au Holiday Inn. Tout d'abord deux trophées seront mis à l'enjeu pour les joueurs des Nordiques et avec ces trophées, des montants d'argent fort appréciables.

Pour compléter le bureau des relations publiques, les Nordiques ont engagé le confrère Donald D'Amours, de CHRC. La tâche de Donald sera plus particulièrement de répondre aux besoins des journalistes.

Hier, on a dévoilé les deux trophées qui seront remis à deux joueurs des Nordiques. Tout d'abord la compagnie Mark Ten offrira un trophée pour le joueur le plus utile à son équipe et le joueur recevra une réplique personnelle.

Pour accompagner chacun de ces trophées, une somme de \$3.333,33 sera divisée en trois parties égales. Le premier tiers ira au joueur qui se méritera le trophée, le second tiers sera partagé entre les joueurs de l'équipe locale et le dernier tiers ira au club de hockey les Nordiques de Québec Inc.

Le club québécois a choisi l'agence Bleau, Dupéry, Giguère et Associés pour s'occuper de la saison. Des expériences ont démontrées que les assistances avaient augmenté quand la pu-

blicité des matches avait été confiée à des agences spécialisées.

Le président des Nordiques, Paul Racine, a été nommé membre du Conseil exécutif de l'Association Mondiale de Hockey lors de la dernière assemblée des gouverneurs de la ligue qui a eu lieu à Los Angeles au début du mois.

Le président des Nordiques, Paul Racine, a annoncé qu'il négocierait prochainement un contrat de télévision pour les Nordiques qui permettrait de retrasmis les parties d'un océan à l'autre au Canada.

Paul Racine a annoncé qu'il négocierait prochainement un contrat de télévision pour les Nordiques qui permettrait de retrasmis les parties d'un océan à l'autre au Canada.

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Lawson s'achemine vers une saison de 50 buts

SANTA ANA, Californie (PA) — Danny Lawson, du Philadelphie, s'approche du total de 50 buts et Ron Ward, du New York, de l'objectif de 100 points à sept semaines de la fin de la première saison de l'AMH.

John Schella, du Houston, est toujours le vainqueur de la ligue, avec 191 minutes au catch, tandis que Gerry Cheevers, du Cleveland, conserve toujours la meilleure moyenne de buts alloués, 2,62, en plus de compter cinq blanchissages.

Tom Webster, de la Nouvelle-Angleterre, y est aussi allié de deux buts, en portant son total à 40.

Francis possède une avance de cinq points sur André Lacroix, du Philadelphie et Terry Caffery, de la Nouvelle-Angleterre, qui sont suivis par Webster, avec 79 points et Lawson avec 75.

John Schella, du Houston, est toujours le vainqueur de la ligue, avec 191 minutes au catch, tandis que Gerry Cheevers, du Cleveland, conserve toujours la meilleure moyenne de buts alloués, 2,62, en plus de compter cinq blanchissages.

Tom Webster, de la Nouvelle-Angleterre, y est aussi allié de deux buts, en portant son total à 40.

Francis possède une avance de cinq points sur André Lacroix, du Philadelphie et Terry Caffery, de la Nouvelle-Angleterre, qui sont suivis par Webster, avec 79 points et Lawson avec 75.

John Schella, du Houston, est toujours le vainqueur de la ligue, avec 191 minutes au catch, tandis que Gerry Cheevers, du Cleveland, conserve toujours la meilleure moyenne de buts alloués, 2,62, en plus de compter cinq blanchissages.

Tom Webster, de la Nouvelle-Angleterre, y est aussi allié de deux buts, en portant son total à 40.

Francis possède une avance de cinq points sur André Lacroix, du Philadelphie et Terry Caffery, de la Nouvelle-Angleterre, qui sont suivis par Webster, avec 79 points et Lawson avec 75.

Marc Gervais affrontera un adversaire de taille lundi

Le jeune et prometteur Marc Gervais n'aura jamais affronté un rival aussi coriace que Jose Pagan au cours de sa carrière, mais il est confiant comme il n'a peut-être jamais été.

« Dix rondes, c'est trop long pour un jeune homme qui n'a livré que 18 combats au cours de sa carrière. Je suis convaincu, cependant, qu'il enverra Pagan au tapis avant, s'il s'en tient au rôle qu'on lui tracera », a expliqué Marcotte.

Pagan, qui en a vu bien d'autres au cours de sa carrière, est fort d'une expérience de 61 combats et quelques-uns des

meilleurs coigneurs de la catégorie des mi-moyens, n'ont pas réussi à l'expédier au plancher pour le compte de 10; c'est donc dire que Gervais devra se surpasser dans cette finale de 10 rondes.

De toute façon, une victoire par décision ou K.O. sera de la plus haute importance, car il verra s'offrir l'occasion de gravir des échelons importants dans sa catégorie.

Quatre autres batailles seront à l'affiche de ce programme de boxe qui aura lieu, lundi soir prochain. Les billets sont en vente aux guichets de la Colisée.

Clay en forme superbe

LAS VEGAS, Nevada (AFP) — Cassius Clay, qui vient d'avoir 31 ans, pense qu'il boxera encore pendant quatre ou cinq ans, reconquerra le titre mondial des poids lourds et tiendra de faire la preuve mercredi soir, contre le Britannique Joe Bugner, en 12 rounds, à Las Vegas, qu'il connaît actuellement la meilleure condition physique de sa carrière.

« Je suis toujours le meilleur poids lourd du monde, le champion sans couronne, a une nouvelle fois déclaré Mohammed Ali en mettant, lundi, un terme à sa préparation, 48 heures avant sa confrontation avec le champion d'Europe.

« Je pense que je n'ai jamais connu une telle condition physique. Mon poids est descendu à 212 livres comme lors de la première partie de ma carrière », a-t-il ajouté, soulignant ensuite qu'il ne pouvait se permettre le moindre faux pas contre Bugner et qu'il s'était par conséquent très soigneusement préparé à boxer pendant les 12 rounds mercredi soir s'il le fallait.

Entraînement Durant ses séances d'entraînement quotidiennes, Ali s'est surtout appliqué à travailler en force et à consciencieusement malmené, à raison de six rounds de gants par jour, ses deux partenaires, Billy Daniels et Tony Doyle. Il s'évertua à décocher des coups précis et percutants, solidement campé sur ses jambes, les pieds à plat afin de leur donner le maximum d'efficacité.

Chavez est confiant de vaincre le Montréalais Donato Paduano

Le populaire boxeur du Venezuela, Guerra Chavez, a dévoilé les secrets de son entraînement du promoteur Régis Levesque, lors d'une courte visite accompagnée de son ami et interprète Tony Ciancillo.

Chavez est un des boxeurs les plus heureux: sa confiance est illimitée, et ses impressions sur son premier combat sont optimistes: « Je vais battre Paduano décidément, je suis meilleur boxeur que lui, j'ai plus de tours dans mon sac, et

je suis plus rapide que Paduano, alors je ne peux voir comment je pourrais subir une défaite ».

Chavez a aussi mentionné qu'il était déjà entraîné à cont pour cent et prêt à rencontrer Paduano dès ce soir si l'occasion se présentait, car depuis trois semaines déjà, il fait 4 milles de course à pieds à chaque matin.

Chavez a mentionné qu'il boxera de 4 à 6 rounds chaque jour avec Emile Griffith au gymnase de Gil Clancy à New York et cela jusqu'au 18 février inclus. On sait que Chavez est géré par Gil Clancy, le même gérant de Griffith.

Chavez doit respecter une clause sur le contrat qu'il a signé, qu'il doit être à Montréal à compter du 19 février pour terminer la dernière semaine d'entraînement devant le public montréalais, 8 jours avant le combat.

Chavez a mentionné avant son départ qu'il serait accompagné de Gil Clancy à son retour à Montréal pour terminer son entraînement et qu'il avait au moins 75 pour cent des chances qu'Emile Griffith soit à Montréal pour s'entraîner avec lui, car Clancy est un gérant d'expérience et il sait bien qu'une victoire de Chavez sur Paduano accorderait une bourse de \$15.000,00 à Chavez pour accorder un combat revanche à Paduano dans les mois à venir.

Francis donne le crédit à ses joueurs de défense

NEW YORK (PC) — Les Rangers de New York ont le vent dans les voiles avec une série de 16 matches sans défaite, et le pilote Emile Francis en attribue la raison principale à la bonne santé de ses défenseurs.

Francis assure que ses défenseurs jouent un grand rôle à l'offensive et peut le prouver avec des chiffres.

« Chaque fois que nos défenseurs effectuent de 10 à 14 lancers par match, nous contrôlons la rondelle et devons l'emporter. »

Le pilote considère davantage le nombre de lancers que les buts réussis par ses défenseurs, surtout lors d'une attaque massive où les défenseurs se tiennent à la pointe pour accepter les passes des ailiers.

« C'est un peu une tactique de basketball, poursuit Francis. Lorsqu'un ailier ne peut faire un lancer, il retourne la rondelle à la ligne bleue et on recommence le jeu. En cas de succès, nous gardons le disque plus longtemps dans la zone rivale. »

Ainsi, lors des quatre matches contre Boston cette saison, les défenseurs ont grandement participé aux trois victoires des Rangers avec des totaux de 16,

12 et neuf lancers. Par contre, avec seulement cinq lancers dans l'autre match, les Rangers ont cédé 4-2.

Blessures Les Rangers ont été handicapés par de nombreuses blessures aux défenseurs au début de la saison, mais, selon Francis, leur absence a nul avantage à l'offensive.

« On était alors dans l'impossibilité d'utiliser nos hommes de pointe et les ailiers devaient tout faire eux-mêmes. Ainsi, nous ne pouvions plus contrôler la rondelle dans la zone rivale. »

Redmond blessé DETROIT (PA) — Mickey Redmond, des Red Wings de Détroit, sera inactif pendant au mois trois semaines à cause d'une blessure à la cheville subie dimanche pendant le match contre les Sabres de Buffalo.

Redmond, qui a compté 37 buts et récolté 26 passes depuis le début de la saison, n'accompagnera pas l'équipe au cours de son prochain voyage sur la côte du Pacifique.



HIER Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Ligue PROGRESSION Castors 7, Bulldogs 16

AUJOURD'HUI Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Ligue PROGRESSION Castors 7, Bulldogs 16

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Ligue PROGRESSION Castors 7, Bulldogs 16

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Ligue PROGRESSION Castors 7, Bulldogs 16

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Ligue PROGRESSION Castors 7, Bulldogs 16

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Ligue PROGRESSION Castors 7, Bulldogs 16

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Ligue PROGRESSION Castors 7, Bulldogs 16

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Ligue PROGRESSION Castors 7, Bulldogs 16

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Ligue PROGRESSION Castors 7, Bulldogs 16

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Ligue PROGRESSION Castors 7, Bulldogs 16

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Ligue PROGRESSION Castors 7, Bulldogs 16

Association MONDIALE Ligue JUNIOR majeure du Québec Trois-Rivières 4, Laval 10

Table with columns: M, B, A, Pts. Lists statistics for various players like Gerry Cheevers, Bob Whidden, etc.

Table with columns: M, B, Bl, Mi, Pts. Lists statistics for goalkeepers like Gerry Cheevers, Bob Whidden, etc.

Table with columns: M, B, A, Pts. Lists statistics for various players like Jim McLeod, Paul Menard, etc.

Table with columns: M, B, A, Pts. Lists statistics for various players like Jim McLeod, Paul Menard, etc.

Table with columns: M, B, A, Pts. Lists statistics for various players like Jim McLeod, Paul Menard, etc.

Table with columns: M, B, A, Pts. Lists statistics for various players like Jim McLeod, Paul Menard, etc.

Table with columns: M, B, A, Pts. Lists statistics for various players like Jim McLeod, Paul Menard, etc.

Table with columns: M, B, A, Pts. Lists statistics for various players like Jim McLeod, Paul Menard, etc.

Table with columns: M, B, A, Pts. Lists statistics for various players like Jim McLeod, Paul Menard, etc.

Table with columns: M, B, A, Pts. Lists statistics for various players like Jim McLeod, Paul Menard, etc.

Table with columns: M, B, A, Pts. Lists statistics for various players like Jim McLeod, Paul Menard, etc.

Advertisement for YMCA with text: 'Reprise des activités de la saison '73 le 5 février 1973'. Lists activities like Badminton, Basketball, etc.



Dave Schultz, des Flyers de Philadelphie, a déjà établi un record de punitions dans la ligue Américaine de hockey alors qu'il s'alignait pour les As de Québec. Il n'a rien perdu de son tempérament depuis qu'il est dans la LNH. En fin de semaine, dans le même match, il a livré deux combats et il les a gagnés. (Téléphoto: UPI)

Miller accuse les proprios de "lock-out illégal"

NEW YORK (P.A.) — Marvin Miller, dénonçant "une menace illégale de lockout" par les clubs de baseball majeur, a déclaré hier que les représentants des joueurs se rencontreraient ici vendredi afin d'étudier les dernières offres des propriétaires.

menacé de faire la grève pendant les négociations et ne le faisaient pas présentement. Miller a refusé de commenter l'empêchement.

Selon lui, l'Association des joueurs peut également réclamer des dommages.

"L'année suivant l'arbitrage, un joueur peut être réduit à rien. Enfin, Miller ne digère guère le point de l'arbitrage qui spécifie qu'un arbitre, en rendant une décision, ne pouvait considérer le statut financier d'un joueur, aucun témoignage sur son habileté, les offres antérieures faites au joueur et les salaires des autres joueurs de baseball ou athlètes dans d'autres sports."

Fanning blâme Miller

MONTREAL (P.C.) — Selon Jim Fanning, directeur général des Expos de Montréal, Marvin Miller, directeur de l'Association des joueurs du baseball majeur, est le responsable de la dispute actuelle dans les ligues majeures.

"L'existence même de Miller dépend du fait de ne jamais régler quoi que ce soit", a déclaré Fanning jeudi.

La dispute a éclaté lorsque l'Association des joueurs et les proprios n'ont pu en venir à une entente au sujet d'un contrat cette saison.

L'écueil à surmonter demeure la controversée clause de réserve. Fanning a qualifié la suggestion de Miller de remettre à l'an prochain les négociations au sujet de la clause de réserve de "combinaison".

"Il veut gagner quelque chose, sans tout régler, afin d'avoir un poste à l'an prochain."

En l'absence d'une entente, les proprios des majeures ont retiré hier leurs invitations à se rendre aux camps d'entraînement avant le 1er mars à moins qu'une entente survienne d'ici là.

Mike Marshall, représentant des joueurs des Expos, a déclaré que la discussion de la clause de réserve demeure un écueil dans les négociations actuelles. Il s'agit d'un sujet fort compliqué nécessitant une étude longue et approfondie.

"C'est pourquoi, nous, les joueurs, voulons la remettre à l'an prochain et tenir entre-temps des réunions d'étude dans l'espoir d'en arriver à une solution d'ici l'an prochain."

Miller, directeur de l'Association des joueurs des majeures, a laissé entendre que les représentants des joueurs présenteraient probablement la proposition à tous les membres, ce qui pourrait prendre trois semaines et causer un lockout le 1er mars.

Les propriétaires, en faisant leur dernière offre jeudi dernier, ont fait savoir qu'ils retarderaient les camps d'entraînement avancés, lesquels devaient débiter mercredi avec les lanceurs et receveurs invités. Miller a toutefois noté que les camps d'entraînement ne commenceront pas en fait avant le 1er mars, date incluse dans les contrats des joueurs.

"Au fait, nous n'avons qu'une menace de lockout par les proprios, a dit Miller, mais cette menace est illégale selon la loi Taft Hartley, car elle viole le devoir des proprios de négocier de bonne foi.

"Nous pouvons évidemment les accuser d'illégalité devant le Bureau national des relations ouvrières et, en cas de lockout véritable, agir de façon Miller a insisté sur le fait que "les joueurs n'avaient jamais

GREVE

ter les 12 pages de propositions faites par les proprios jeudi dernier, mais a critiqué la suggestion du représentant des proprios, John Gaberin, qui a proposé l'arbitrage dans les cas individuels de disputes salariales.

"Cette proposition ne vaut rien, car un joueur ne peut y recourir deux ans de suite parce que s'il gagne une année, les proprios lui font payer chèrement l'année suivante", a ajouté Miller.

Miller a ajouté que la proposition d'arbitrage spécifie que la diminution maximum de salaire ne s'appliquera pas aux joueurs éligibles à l'arbitrage, soit après trois ans dans les majeures.

Les responsables se réveilleront APRES les Olympiques (Mallejac)

"Les Jeux olympiques" Je peux vous dire que ça ne m'impressionne pas du tout, surtout si on tient à faire des Olympiques un show pour un show. A ce moment-là, je me demande: Qu'est-ce qu'on veut nous faire croire."

C'est ce qu'a affirmé le directeur technique de la Fédération d'athlétisme du Québec (FAQ), Jo Mallejac, qui assistait en fin de semaine à la seconde tranche de l'Omniium du Québec en athlétisme, au Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'université Laval.

"Nous avons peut-être dépassé certaines espérances, mais ne vous y trompez pas, il n'y aura pas de champions québécois en 1976, avant qu'il y ait eu révolution au niveau des esprits et des institutions légitimes", a déclaré Mallejac, au cours d'une entrevue.

Selon le directeur technique de la FAQ, il faudrait d'abord songer à former un socle solide plutôt que de songer à l'athlétisme d'élite.

BATEAU FRAGILE

"L'athlétisme québécois est bien

en poupe, a-t-il poursuivi, mais c'est un bateau très fragile, car personne en haut lieu n'a compris le travail et les intentions de la fédération. A mon avis, c'est un défaut d'éducation."

"Peut-on concevoir qu'on n'ait pas de stade adéquat à Montréal? Comment peut-on admettre que des athlètes soient forcés de s'entraîner dans les allées des gradins du Centre Paul-Sauvé? Ici à Québec, il y a le PEPS mais encore il n'est accessible que sporadiquement en raison des besoins des étudiants."

En plus du matériel qui fait largement défaut, Mallejac a déclaré qu'il ne pouvait s'expliquer que les 5,000 athlètes licenciés du Québec ne puissent pratiquement jamais s'entraîner deux fois de suite au même endroit.

"On travaille dans les pires conditions, a-t-il précisé, et on nous demande tout bonnement de produire des champions. Vous voyez l'équivoque."

Selon lui, c'est en 1976 que les responsables en pouvoir vont se réveiller.

"Nous, a-t-il conclu, nous continuons de penser par la base, nous nous foutons des Jeux de 1976". (P.C.)

Bourse de \$50,000

MONTREAL (P.C.) — La bourse du premier tournoi canadien dans la tournée de la PGA féminine, lequel sera disputé ici du 12 au 17 juin, sera \$50,000 et le premier prix, \$10,000.

Le tournoi se déroulera sur le parcours du golf municipal et offrira la 3e plus forte bourse du circuit féminin en 1973.

Le tournoi, qui fêtera son 25e anniversaire cette année, offrira pour la première fois un total de bourses supérieur à \$1 million, soit \$1.3 million.

Il va sans dire que Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, qui a été la recrue de l'année en 1972 avec un 19e rang et un total record de bourses de \$16,098 pour une débutante, sera de la partie.

Warwick vs Lauzon

Le concert avec les dirigeants du hockey mineur de la région de l'Estrie et ceux de la région de Québec, les North Stars de Warwick et les Commandeurs de Lévis-Lauzon s'affronteront dans une série de deux matches hors-concours dont le second aura lieu en mars dans la cité de l'Artabaska.

En ce qui concerne la garde la joute du 25 février à l'arena régionale de Lauzon, tous les préparatifs vont bon train et l'on s'attend à une belle comble pour cette joute qui promet d'être du plus vif intérêt.

On sait que les Commandeurs avaient débuté leur camp d'entraînement dans cette localité de Warwick et que les dirigeants des deux formations s'étaient rencontrés et s'étaient trouvés beaucoup de points communs. Nul doute que ces deux matches, seront quelque chose à voir et que les Commandeurs de Lévis-Lauzon, sauront bien représenter le circuit Junior "B" inter-cités. Il n'y aura pas de siège réservé pour cette joute hors-concours; donc, tous les sièges seront à l'admission générale et les premiers arrivés auront le meilleur choix.

Volley-ball

RENCOUNTERS DU 4 FEVRIER 1973

A Cap-Rouge: 30h.00 Citadelles de Québec 15, Cégep L'Inc. 12 Citadelles de Québec 15, Cégep L'Inc. 3

Camp Valcartier 15, Un. Laval B 15 Camp Valcartier 9, Un. Laval B 15 Camp Valcartier 15, Un. Laval B 14

Un. Laval B 8, Cégep Limoilou 15 Un. Laval B 8, Cégep Limoilou 15 Un. Laval B 15, Cégep Limoilou 9

Camp Valcartier 9, Citadelles Qué. 15 Camp Valcartier 11, Citadelles Qué. 15

A la Polyvalente Duberger-Les Saules: 19h.00 Cap-Rouge 14, Sémi. de Québec 16 Cap-Rouge 9, Sémi. de Québec 15

Cégep Ste-Foy 15, Neuchâtel 7 Cégep Ste-Foy 15, Neuchâtel 7 Neuchâtel 16, Sémi. de Québec 14 Neuchâtel 11, Sémi. de Québec 15 Neuchâtel 2, Sémi. de Québec 15

Cégep Ste-Foy 15, Cap-Rouge 15 Cégep Ste-Foy 15, Cap-Rouge 7

CLASSEMENT Citadelles Québec 35 29 20 0 20 Cégep Limoilou 45 29 15 5 15 Cap-Rouge 45 29 13 7 13 Cégep Ste-Foy 45 29 12 8 12 Sémi. de Québec 47 30 9 11 9 Un. Laval B 40 29 3 13 7 Camp Valcartier 46 30 1 19 1 Neuchâtel

SKI

CIRCUIT JUNIOR

Dimanche le 11 février, se déroulait au Centre de ski Castor de Valcartier, la première épreuve du circuit junior Skibec de Gignère Automobiles.

Les 2 manches de descente ont été courues dans des conditions idéales par les skieurs représentant les 8 clubs de ski en liste. A l'issue de cette première confrontation, Lyné Laplante, du Club Redskins, s'est emparée de la médaille d'or Gignère Automobiles avec un temps combiné de 153.8. Sylvie Matte, du Club Stoneham, s'est méritée la médaille d'argent avec 169.8. Anne Sanfaçon, du Redskins, a reçu la médaille de bronze pour son combiné de 171.7.

Chez les garçons, un autre membre du Redskin, Gervais Bouchard a remporté la médaille d'or avec un combiné de 147.7. Marc Légaré, du Club Castor de Valcartier, a pris la 2e position pour la médaille d'argent avec un temps combiné de 149.8. Jean-Hughes Ruel, du Club Faucon de Lauzon, a mérité la médaille de bronze avec 153.0.

Les coureurs du Redskins ont accumulé 41 points pour les filles et 69 pour les garçons pour 110 points et la 1ère position d'équipe. Le club Stoneham prend la seconde position avec 41 points pour les filles et 38 pour les garçons pour un total de 79. En 3ième position, on retrouve le Club Valcartier avec 40 points enregistrés chez les garçons. En 4ième place le club le Faucon avec 36 points accumulés par les garçons. En 5ième place le Club Theford avec 11 points par les filles et 20 par les garçons pour un total de 30. Le club Mont Ste-Anne suit avec 24 points, soit 2 par les filles et 22 par les garçons. Les Clubs Montmagny et Vallée Jonction n'ont pu accumuler de points dans cette première épreuve.

La prochaine rencontre aura lieu à Montmagny, samedi le 17, à 10 h.30 a.m. et consistera en 2 manches de slalom.

COUPE CASTOR

Tous les clubs de ski affiliés à Skibec qui avaient inscrit des compétiteurs à la compétition "COUPE CASTOR", à Valcartier dont la tenue a dû être contremandée à cause de la température du 3 février dernier, sont priés de prendre note que cette compétition sera reprise dimanche prochain au même endroit. (Camp Valcartier, Centre Castor).

Il est à noter que cette compétition sera la 3ème épreuve de la coupe Skibec.

Tous les règlements qui étaient sur l'avis de course précédemment envoyée aux clubs prévaudront.

Il y aura 2 slaloms dont le premier débuttera à 10h.00 précises, et les dossards seront distribués à partir de 8.00 heures au chalet du Centre Castor.

La limite de participants est de 80 skieurs.

Un autre Québécois, Gilles Villeneuve, pilote de l'écurie Alouette, s'est promené avec le drapeau à damiers (classe III) lors de cette course la plus riche au monde mais qui devait

Quatre records provinciaux en athlétisme au PEPS

Quatre nouveaux records provinciaux ont été établis en fin de semaine, lors de la présentation de la deuxième tranche de l'Omniium du Québec en athlétisme, au Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'université Laval.

Marie Marceau, Johanne Marceau, Louise Lamarre et Danielle Joly, du club d'athlétisme de l'université Laval, ont uni leurs efforts pour réaliser un temps combiné de 1 minute 51.2 secondes, dans la course à relais 4 fois 200 mètres, chez les filles, catégorie cadette. L'ancienne marque provinciale était de 1 minute 53.4 secondes.

Yvon Duhamel conserve son titre mondial

Yvon Duhamel est demeuré le recordman mondial de la motoneige à la suite des rencontres d'accélération qui se sont déroulées sur la piste de Boonville dans l'Etat de New York en fin de semaine dernière. Le fait est que quelques concurrents, pas plus que Duhamel lui-même, n'ont pu améliorer la marque de 127.3 milles à l'heure établie par Duhamel en 1971 à la conduite d'une Blizzard à deux moteurs inscrites par l'équipe de compétition Ski-Doo de Bombardier.

A Boonville, vendredi, le conducteur de Ville Lasalle a poussé sa motoneige à la vitesse de pointe de 128.3 mph, ce qui devait s'avérer la meilleure performance du week-end.

Mais Duhamel et ses coéquipiers du team Ski-Doo ne sont pas restés à Boonville puis y ont été félicités puisqu'ils avaient rendez-vous à Milwaukee, Wisconsin, lors des deux jours suivants.

Sans tarder, Duhamel a remis Ski-Doo dans les honneurs avec une victoire en classe 1 (machines de moins de 300 centimètres cubes de déplacement) de la catégorie modifiée.

Un autre Québécois, Gilles Villeneuve, pilote de l'écurie Alouette, s'est promené avec le drapeau à damiers (classe III) lors de cette course la plus riche au monde mais qui devait

coûter la vie à deux conducteurs.

Les renseignements au sujet des deux personnes tuées ne nous sont pas parvenus avec beaucoup de précision. On sait cependant qu'il s'agit d'un homme et d'une femme, qu'ils ont succombé des suites de blessures subies en course et qu'il s'agit des deux premières victimes en compétition internationale de motoneige.

Pour revenir à Duhamel et aux épreuves mondiales d'accélération, ajoutons qu'il s'en faut de peu pour que le "Flying Frenchman" ne prenne pas le départ à Boonville. Une panne du camion-remorque et quelques difficultés à la frontière canado-américaine ont fait que Duhamel n'a pu monter son prototype qu'à 3 heures 30 de l'après-midi, soit environ une heure avant la fin des essais pour abaisser la marque établie.

Gray vainqueur

TORONTO (P.C.) — Clyde Gray, de Toronto, a remporté le championnat de boxe du Commonwealth catégorie poids moyens, hier soir, en battant par décision unanime des juges dans un combat de 15 rounds son adversaire Eddie Blay, du Ghana.



Lutte Grand Prix

Little Beaver en prend pour son rhume, alors que son adversaire y va d'une descente impitoyable à son endroit. Le spectacle offert par les quatre nains a bien su déridier les spectateurs, hier soir au Collège. D'autre part, la grande finale de la soirée, par ses prises les Vachon, Kowalski et Jonathan contre Leduc, Ferré et Carpentier s'est soldée par la victoire de ses derniers par disqualification. Toutefois, cette décision prise par Georges Cagney devait soulever le colère d'un autre officiel, Larry Moquin, qui désirait accorder la victoire au trio à la suite duquel était Vachon. Moquin y est même allé d'une droite à l'endroit de Cagney, dont la décision devait s'avérer finale. Dès le début du match, "Mad dog" Vachon voulait absolument obtenir une poignée de main du géant Ferré, mais ce dernier se méfiait et à raison, puisque Vachon, dès qu'il en a eu sa chance, ne s'est pas gêné pour appiquer une ruade à Ferré. A la première chute Jonathan procura la victoire aux siens en rivant les épaules de Jos Leduc pour le compte de trois. Mais Leduc devait prendre sa revanche dès le début de la deuxième chute, en retenant Jonathan au plancher pendant les trois secondes réglementaires. Enfin, la troisième chute voyait Carpentier aux prises avec son plus fidèle ennemi, Maurice Vachon. Il retint les épaules de ce dernier au plancher pour donner la victoire aux siens. En demi-finale, Dominic DeNued l'emportait sur le baron Von Haschke. (Photo: l'Action-Québec, Francis Boulay) (Publi-Info)

Les guichets aux courses ont reçu \$637 millions en 1972

OTTAWA (P.C.) — Le monde du turf a atteint des sommets en 1972, au Canada, dans tous les domaines, ou dix millions de personnes ont parié la somme fabuleuse de \$637 millions, soit 72 millions de plus que l'année précédente.

L'Ontario demeure le lieu de prédilection des amateurs de courses de chevaux où un peu moins de la moitié des sommes pariées, \$331 millions, ont été placées.

Le Québec se classe bon deuxième et l'an dernier les 6,954 courses ont amené des paris de l'ordre de \$184.5 millions.

LES MISES ONT RAPPORTÉ AUX HEUREUX GAGNANTS, AU PAYS, LE MONTANT DE \$34.2 MILLIONS.

LES COURSES SOUS HARNAIS

Les courses sous harnais attirèrent encore la faveur populaire et, sur les 28,730 courses, elles y ont été pour \$23,650, le reste étant les courses au galop.

D'après un rapport du ministre fédéral de l'Agriculture c'est le Queen's Plate Day, à la piste Woodbine, qui a attiré le nombre record de personnes pour un programme de courses, soit 34,347 amateurs qui ont parié la somme sans précédent de \$2,006,882.

C'était la première fois que les recettes dépassaient \$2 millions en une journée.

Le montant de plus élevé de pari-mutuel pour un seul programme de courses atte-

lées, \$865,838, s'est joué le 12 août à Greenwood.

A BLUE BONNETS Par ailleurs, la piste Blue Bonnets de Montréal a vu la plus forte assistance à un programme de courses attelées, soit 22,600, le 10 août.

Par rapport au nombre de courses, les paris aux programmes de courses au galop ont été beaucoup plus élevés que les courses sous harnais: avec 5,080 départs, les courses au galop ont rapporté \$241,427,266 tandis que les 23,650 courses attelées occasionnaient des paris de l'ordre de \$385.7 millions.

Au Québec, les principaux centres de courses sont les pistes de Blue Bonnets de Montréal, la piste de Québec, le parc Connaught, de Lucerne, près de Hull, et la piste de Trois-Rivières.

2e record provincial pour Denise Guérin

Lors des championnats provinciaux de natation par groupe d'âges tenus à Montréal au Centre Maisonneuve en fin de semaine dernière, une autre nageuse du Club de Natation de Ste-Foy, dont l'instructeur est Jean-Marie De Koninck, également instructeur de l'équipe d'Étoiles du Québec, s'est particulièrement signalée en remportant trois médailles d'or, une médaille d'argent et une médaille de bronze. Il s'agit de la jeune Denise Guérin, qui n'a pas encore 10 ans, et qui a établi un nouveau record provincial, son second en un mois, au 100 mètres 4 nages mélangées, avec une marque de 1:21.6.

Denise s'est également classée 1ère au 100 mètres dos avec un temps de 1:21.7, soit 8 dixièmes de seconde du record canadien, pour finalement être arrivée bonne première au 50 mètres dos, dont elle détient actuellement le record provincial. Quant à sa médaille d'argent, elle l'a gagnée au 50 mètres libre, pendant qu'elle recueillait la médaille de bronze au 200 mètres 4 nages mélangées.

La jeune Guérin, qui a encore un peu plus d'un an à évoluer dans ce groupe d'âges, a terminé 4ième au 100 mètres libre et 4ième au 100 mètres brassé. Elle a d'excellentes chances d'établir de nombreux autres records dans son groupe d'âges à l'écouler de l'année qui vient.

Un autre nageur du Club de Natation de Ste-Foy, Vincent St-Gelais, s'est tout particulièrement signalé dans le groupe d'âges 13-14. Il s'est classé 1er au 50 mètres libre et 2ième au 100 mètres libre, en plus d'être arrivé 4ième et 5ième au 200 et 400 mètres libre respectivement.

Au niveau des autres nageurs de la région qui ont réussi des performances dignes de mention, nommons ici la jeune Carole Johnson, du Club de Natation Orléans, qui s'est classée 2ième aux 100 et 200 mètres libre dans le groupe d'âges 11-12.

A Blue Bonnets, il y eut 279 jours de courses sous harnais et au galop et un montant global de \$146 millions a été parié sur les 2,724 courses.

Un peu plus de 2.3 millions de personnes se sont rendues aux programmes.

En 1971, il y avait eu 246 journées de courses, les montants pariés s'élevaient à \$122 millions.

La piste de Trois-Rivières a également enregistré des hautes séries par rapport à 1971 alors

que l'an dernier 799 courses ont attiré 129,975 parieurs qui ont dépensé \$5.2 millions comparativement à 3.6 millions en 1971.

D'autre part, la piste de Jonquière a attiré 208,303 personnes qui ont parié la somme de \$1.7 million tandis qu'à Sherbrooke, 26,951 personnes ont assisté aux programmes de courses et parié le montant de \$1.1 million.

Résultats à Blue Bonnets

LUNDI COURSE NO 1 1re 4.30 - No 3 Bud Wyn Grl (M Gignère) 12.30 4.40 - No 1 Trader Dillon (G Lachance) 2.70

Ont aussi couru: Promite N., Capet Kid, Be Special, Dottie Symbol, Earl's Cousins, Halbert Dev. TEMPS: 32, 1.05, 1.32, 2.11.3.

COURSE NO 2 Amble - Bourse \$1,100. No 3 Direct Adios (S Desjardins) 3.10 3.50 2.70 - No 4 Dreamy Chief (G Gendron) 2.30 2.70 - No 6 Mar Grand (Y Gauthier) 4.50

Ont aussi couru: Ameri Belle, Annie Topfield, Ozark Don, Focorro No 3, 4.30 2.40 - No 5 Kaboom (G Lachance) 4.30 2.10 - No 2 Archie Adios (A DeGue) 3.80

Ont aussi couru: All Time Great, Angus, Frenchie, Cast Iron Kid. TEMPS: 32, 1.05, 1.34, 2.07.2.

COURSE NO 3 Amble - Bourse \$1,600. No 1 Sully's Mistie (A Hanna) 4.00 2.70 2.40 - No 4 Frost Free (A Beards) 4.30 2.10 - No 2 Archie Adios (G Robichaud) 4.30

Ont aussi couru: Armstead Melé, Adios Whisky, Cast Iron Kid. TEMPS: 32, 1.05, 1.34, 2.07.2.

COURSE NO 4 Amble - Bourse \$1,100. No 3 Laura Theme (J P More) 2.00 2.50 - No 4 Imager (G Gendron) 4.30 4.70 - No 2 Peter Magic (J Hébert) 3.60

Ont aussi couru: Grey Way, Diamond Dale, Express Harry, John Honey, De Irish Adios, Margie Victoria. TEMPS: 31.1, 1.04, 1.34, 2.08.1.

COURSE NO 5 Amble - Bourse \$1,600. No 1 Sully's Mistie (A Hanna) 4.00 2.70 2.40 - No 4 Frost Free (A Beards) 4.30 2.10 - No 2 Archie Adios (G Robichaud) 4.30

Navex du Carnaval

Le club Karkajou présente, dimanche le 18 février, le Navex du Carnaval. Cet événement est présenté pour la troisième année consécutive et met à l'essai un trophée perpétuel et deux répliques décernées par la maison O. Gosselin Inc. à la première équipe au classement général. De plus, cet événement est inscrit au programme des Jeux inter-duchés et, à ce titre, les trois premières équipes de chaque classe (experts et novices) se verront remettre des médailles d'or, d'argent et de bronze. Enfin, le club Karkajou remettra en plus des plaques de tableau de bord aux cinq premières équipes de chaque classe.

Les départs auront lieu à l'hôtel Paul-Ballargeon, 638 St-Vallier ouest, Québec (entrée à l'arrière de l'hôtel, rue de Montmartre).

Les participants pourront se présenter à l'inscription au moment de leur choix entre 10h.00 a.m. et 3h.30 p.m. Le parcours sera d'une durée d'environ 1h. 30 et comprendra une trentaine de questions toutes aussi intéressantes les unes que les autres.

Ont aussi couru: Spiro C, Donagan Colombe, Rebel Chief, Grand 07, Ding Dong Diller, Noble Diamond. TEMPS: 31.1, 1.05, 1.37.3, 2.11.1.

COURSE NO 6 Amble - Bourse \$1,600. No 3 Laura Theme (J P More) 2.00 2.50 - No 4 Imager (G Gendron) 4.30 4.70 - No 2 Peter Magic (J Hébert) 3.60

Ont aussi couru: Grey Way, Diamond Dale, Express Harry, John Honey, De Irish Adios, Margie Victoria. TEMPS: 31.1, 1.04, 1.34, 2.08.1.

COURSE NO 7 Amble - Bourse \$1,100. No 5 Welcome Luke (J Gamache) 14.80 3.30 - No 8 Barney Herbert (R Ponton) 6.20

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100) 340 Logements à louer (Banlieues)
COMMERCE — INDUSTRIES 341 Logements à louer
105 Argent à prêter 342 Logements meublés à louer
DIVERS (400) 403 Accessoires de bureau
SERVICES (200) 404 Antiquités

1 1/2 A 5 1/2 (PIECES) Chauffés, électricité, tous services compris, tapis mur à mur, à partir de \$95.00

PLACE BONAVENTURE (UN MOIS GRATUIT) PLACE VANIER 500 LOGEMENTS Tél. 681-6257, 688-0573

105 Argent à prêter Argent à prêter en 2ème hypothèque avec ou sans remboursement.

337 Logements à louer (Charlesbourg) EN VACANCES 12 MOIS SUR 12

130 Immeubles Vous devez vendre votre propriété, commerce ou terrain. Consultez-nous!

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy) PLACE DE LA CONCORDE 3 - 3 1/2 - 4 - 5

SERVICES (200) 226 Extermination (vermine) MAHEU & MAHEU INC.

247 Réparation, Entretien QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC. SERVICE À PIÈCES

250 Réceptions - restaurants AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne.

256 Services divers Pour MÈRES célibataires, service social professionnel.

LOGIS (300) 335 Logements à louer (St-Sauveur) Logement à louer — St-Sauveur, rue Dollard.

332 Logements à louer (Montcalm) PLACE DES BRAVES 846, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel) Logements neufs à louer, Ville Vanier

340 Logements à louer (Banlieues) MANOIR BEAUPORT 301, RUE DELAGE - BEAUPORT

459 Meubles VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE 175 EST ST-JOSEPH

Turmel Automobiles LA MAISON VOLVO A QUEBEC 1972 Chevy Nova 6.000 milles

MENAGE NEUF ENTREPOT Ménage de tout style — Espagnol, Colonial, moderne.

PAUL ROBITAILLE INC. \$75.00 d'ameublement et appareils électriques à prix d'exception.

FIANCES Ameublements modernes 17 morceaux, poêle et réfrigérateur "Belanger".

FOYER DU MEUBLE 144, St-Vallier ouest, Québec. Tél.: 525-9648.

HENRI TURCOTTE LTEE JOURS D'AUBAINES Rabais général sur tous les meubles

465 Musique Petites pianos neufs Mendelssohn, 38 pouces de hauteur.

477 Tapis - tuiles - prélatrs Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage.

EMPLOIS (500) 540 Hommes demandés Doivent avoir un local, ventes ou relations d'affaires.

HOMMES DANS LE COMMERCE Doivent avoir un local, ventes ou relations d'affaires.

VEHICULES MOTEURS (700) 710 Autos à louer Canadien Datsun Inc. Louez une Datsun

711 Autos à vendre Alouette Autos Inc. Datsun Vente-Service, 332 avenue St-Sacrement.

Mots croisés

Problème No 2329 HORIZONTAL 1—Sans valeur — Litige d'enfant, couche.

VERTICAL 1—Exhaussement. 2—Patrie d'Abraham — Grand officier de la marine.

Calendrier MARDI, 13 FEVRIER 1973 Les marées de mardi le 13 fév.

Mot caché No 730 — 9 lettres cachées — Un crime Solution du No 729 : Ragout

La procédure ■ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

Les mots A abats, B affaire, C aide, D apparence, E balle, F bande, G bandits, H barre, I barreaux, J brave, K bruit, L calme, M citoyens, N courrier, O corps, P coupée, Q greffier, R dirigeants, S disparition, T disparu, U drames, V drogue, W introuvable, X juge, Y juré, Z évasion, A f. l. q., B limes, C liquidé, D main, E malade, F manchette, G méfie, H procès, I mental, J meurt, K milliers, L millions, M mort, N volets, O reporters, P sac, Q saut, R sein, T séparé, U sort, V suée, W suicide, X suite, Y tassé, Z tenté, A tenu, B tirer, C tradition, D trou, E trouble, F tueur, G vie

Table with 4 columns: Nombre de mots, 1 jour, 3 jours cons., 6 jours cons. Rows: 20 ou moins, 21 à 25, 26 à 30, 31 à 35, 36 à 40.

Annances à la ligne agate: 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes) Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier... \$1.00 Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Table with 4 columns: Nombre de mots, 1 jour, 3 jours cons., 6 jours cons. Rows: 20 ou moins, 21 à 25, 26 à 30, 31 à 35, 36 à 40.

l'Action Québec C.P. GIK-7K9 QUEBEC 2, Qué. Faire parvenir votre remise à

MANOIR BEAUPORT 301, RUE DELAGE - BEAUPORT Studio 1 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 EN BETON — INSONORISE

432 Clavigraphes MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS. A.B. MACHINES INC.

435 Divers à vendre Phentex (en gros), accessoires de tricots de toutes sortes.

456 Matériaux de construction MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes.

Achat, Vente, Echange Equipement usagé, de toutes sortes, plomberie, chauffage, électricité.

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN 1971 Toyota \$1,350, 1971 Renault R-8 \$950.

La météo

MONTREAL (PC). — Voici les prévisions météorologiques pour le mardi 13 février 1973: Région de l'Outaouais: Aujourd'hui et mercredi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui et mercredi: environ 25. Minimum cette nuit: environ 10. Régions de Montréal et des Laurentides: Aujourd'hui: nébulosité variable avec possibilité d'une légère chute de neige dans la matinée. Maximum aujourd'hui: environ 20. Minimum cette nuit: environ 10. Maximum mercredi: environ 25. Régions de Québec, du St-Maurice et des Cantons de l'Est: Aujourd'hui: nuageux avec neige légère progressivement dans l'après-midi. Maximum aujourd'hui: environ 20. Minimum cette nuit: environ 5. Mercredi: nébulosité variable; doux. Maximum mercredi: environ 25. Régions du lac St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouki: Aujourd'hui: périodes de neige se changeant en légères chutes de neige cette nuit: Maximum aujourd'hui: environ 15. Minimum cette nuit: environ 10. Mercredi: dégellement progressif dans la journée. Maximum mercredi: environ 20. Régions de Sept-Îles et de la Gaspésie: Aujourd'hui: neige avec risque de verglas ou de bruine verglaçante se changeant en légères chutes de neige cette nuit. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit: 15 à 20. Mercredi: dégellement progressif; doux. Maximum mercredi: environ 25.

TEMPERATURES: Toronto (PC) — Températures relevées hier dans les principales villes de l'Amérique du Nord: Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Churchill, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, etc.

Le grand roque: Diagramme de jeu de dames avec les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

L'horoscope

- MERCREDI, 14 FEVRIER 1973: 21 mars au 20 avril (Bélier) — "Aide-toi et le ciel t'aidera" semble être la meilleure politique à suivre, aujourd'hui. Vous êtes conscient de la mode et de ses exigences. 21 avril au 21 mai (Taureau) — On vous fait une remarque pleine de sagesse et d'aprosos. La planète Vénus est dans une position stimulante pour les penseurs et les juges.

Offres et demandés d'emploi

Pièges Usuels: Le sacrifice à h7 est fréquent dans la Défense Française (choix des noirs), mais le succès de l'entreprise est toujours dû à: concours de l'adversaire, en ce sens que les noirs doivent faire au moins un erreur de développement. C'est ce qui arrive ici: 1. e4, e6; 2. d4, d5 (Défense Française); 3. Cc3, Cf6; 4. Fg5, Ff7; 5. Ff6, Ff6; 6. Cf3, 0-0; 7. Fd3, b6... (première petite imprécision des noirs; ici, 7... c5 est beaucoup plus fort: il permet l'échange des pions au centre, ou la poussée paralysante 8... e4); 8. h4, Fb7 (faute de développement; il fallait jouer ici 8... Fa6, pour échanger le Fou d'attaque qui se trouve présentement à d3, en ligne directe avec h7, ou bien jouer 8... Ff7, en vue de pousser f6 au bon moment); 9. e5, Ff7; 10. Fh7; R:h7; 11. Cg5; Fg5 (à peu près forcé); 12. h5f6; Rg8; 13. Dh5, f6; 14. g6... et les noirs ne peuvent plus en sortir. PHN N.090273

Nécrologie

BELANGER (Marie-Jeanne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Marie-Jeanne Dugal, épouse de feu M. François-Xavier Bélanger. Elle demeurait au 524 rue du Roi.

BOUCHER (Omer) A Québec, le 10 février 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Omer Boucher, ex-employé de l'Action Catholique, époux de Dame Claire Rochette. Il demeurait au 525 rue Latouraille.

BOUCHER (Omer) A Québec, le 10 février 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Omer Boucher, ex-employé de l'Action Catholique, époux de Dame Claire Rochette. Il demeurait au 525 rue Latouraille.

BOUCHER (Omer) A Québec, le 10 février 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Omer Boucher, ex-employé de l'Action Catholique, époux de Dame Claire Rochette. Il demeurait au 525 rue Latouraille.

BOUCHER (Omer) A Québec, le 10 février 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Omer Boucher, ex-employé de l'Action Catholique, époux de Dame Claire Rochette. Il demeurait au 525 rue Latouraille.

BOUCHER (Omer) A Québec, le 10 février 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Omer Boucher, ex-employé de l'Action Catholique, époux de Dame Claire Rochette. Il demeurait au 525 rue Latouraille.

LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn.

LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn.

LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn.

LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn.

LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn.

LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn.

LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn.

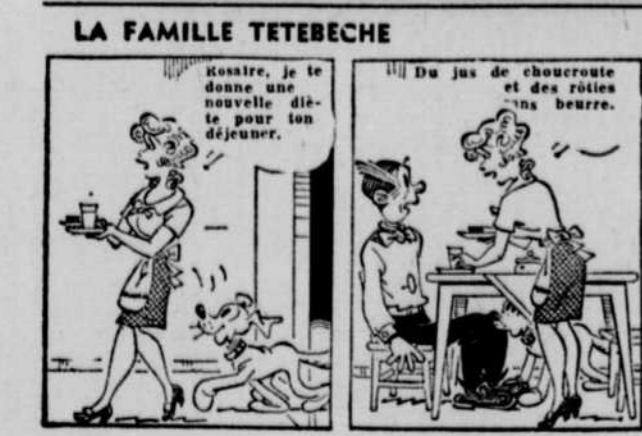
LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn.

LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn.

LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn.

LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn.

LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn.



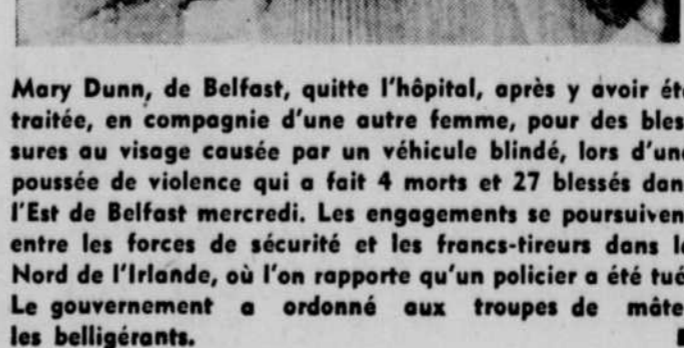
Par Lee Falk et Sy Barry



Par Ernie Bushmiller



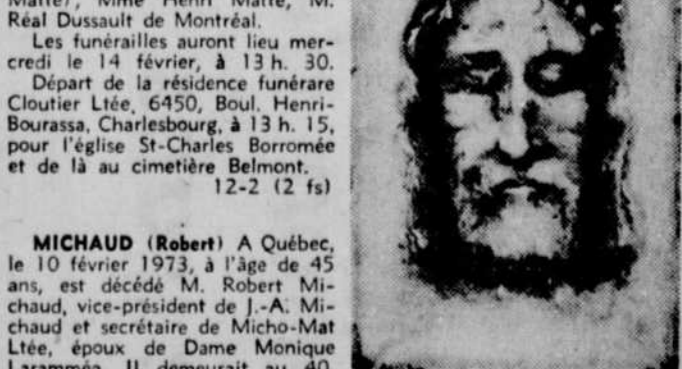
par Chic Young



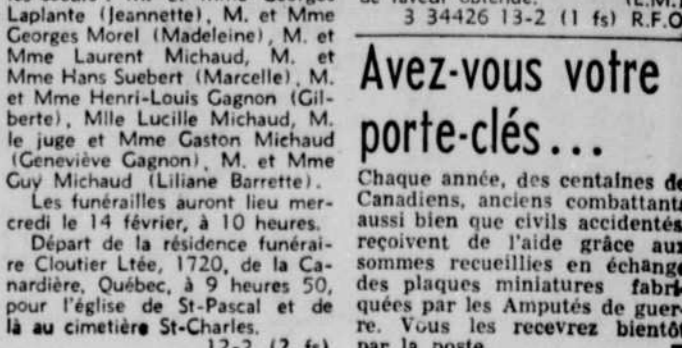
Par Lee Falk et Sy Barry



Par Ernie Bushmiller



par Chic Young



Avez-vous votre porte-clés... Chaque année, des centaines de Canadiens, anciens combattants aussi bien que civils accidentés, reçoivent de l'aide grâce aux sommes recueillies en échange de plaques miniatures fabriquées par les Amputés de guerre. Vous les recevrez bientôt par la poste.



ELLE REPOSE DANS LA JOIE DU SEIGNEUR

LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn.

MATTE (Louis-Napoléon) A Québec, le 11 février 1973, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Louis-Napoléon Matte, employé civil à sa retraite, époux de Dame Anna Robitaille. Il demeurait autrefois sur la rue Richelieu, St-Jean-Baptiste, Québec.

MATTE (Louis-Napoléon) A Québec, le 11 février 1973, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Louis-Napoléon Matte, employé civil à sa retraite, époux de Dame Anna Robitaille. Il demeurait autrefois sur la rue Richelieu, St-Jean-Baptiste, Québec.

MATTE (Louis-Napoléon) A Québec, le 11 février 1973, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Louis-Napoléon Matte, employé civil à sa retraite, époux de Dame Anna Robitaille. Il demeurait autrefois sur la rue Richelieu, St-Jean-Baptiste, Québec.



Mary Dunn, de Belfast, quitte l'hôpital, après y avoir été traitée, en compagnie d'une autre femme, pour des blessures au visage causées par un véhicule blindé, lors d'une poussée de violence qui a fait 4 morts et 27 blessés dans l'Est de Belfast mercredi. Les engagements se poursuivent entre les forces de sécurité et les francs-tireurs dans le Nord de l'Irlande, où l'on rapporte qu'un policier a été tué. Le gouvernement a ordonné aux troupes de mater les belligérants.

Au Vietnam

La libération des prisonniers s'effectue sans incident notable

SAIGON (Reuter) — Les premiers échanges de prisonniers de guerre ont eu lieu lundi au Vietnam, avec quelques difficultés, mais sans incident notable.

Les 27 Américains libérés au Sud-Vietnam par le Front national de libération ont pris l'avion pour les Philippines, sauf un, qui est resté à Saigon pour y être hospitalisé. Les 26 autres ont rejoint les 116 Américains qui avaient été libérés auparavant à Hanoï par les Nord-Vietnamiens.

D'autre part, quelque 175 prisonniers communistes ont été remis au FNL, tandis qu'une centaine de Sud-Vietnamiens étaient également libérés par le Vietcong.

Toutes les libérations au sud du 17ème parallèle se sont déroulées à Loc Ninh, une petite

ville au nord de Saigon, qui est aux mains des forces pro-communistes.

Des perturbations de dernière minute ont retardé la libération des prisonniers, au Sud-Vietnam, et une centaine de communistes devront maintenant attendre jusqu'à mercredi.

Un autre groupe de prisonniers pro-communistes a refusé de porter les vêtements offerts par les Sud-Vietnamiens et ont exigé d'être rapatriés dans leurs tenues marron de prisonniers, délavées et rapiécées.

Blessés

La plupart des prisonniers libérés par Saigon étaient des éclipsés à qui il manquait soit un bras, soit une jambe; ils avaient tous un visage impassible, voire méprisant, quand ils sont mon-

tés à bord d'un avion de transport américain qui les emmenait vers la liberté.

Un autre groupe de prisonniers communistes, détenus à Bien Hoa, refusa d'abord de monter à bord des avions de transport. Ils étaient persuadés qu'ils seraient tués pendant le voyage. Il fallut plusieurs heures de discussions pour les décider à prendre le chemin de la liberté.

Américains

Les 27 Américains libérés par le Vietcong sont arrivés à Saigon en hélicoptère, avec près de 12 heures de retard sur l'horaire prévu. L'un d'entre eux demanda à pouvoir être admis dans un hôpital, pour se reposer. Les 26 autres ont été transportés vers la base de Clark, aux Philippines.

Quelque 500 soldats américains leurs ont fait une ovation quand les 26 hommes ont changé d'avion à l'aéroport de Tan Son Nhut. Le premier à monter à bord était le seul à être transporté sur une civière. Une fois dans l'appareil, il s'est redressé pour sourire et faire signe aux spectateurs.

Le général Stan McLellan, qui commandait l'équipe chargée de recueillir les prisonniers libérés à Loc Ninh, a déclaré que d'après les premiers examens, ceux-ci sont en bonne santé, et ne portent aucune trace de mauvais traitements.

Ils avaient eu l'occasion de se laver, se raser et se faire couper les cheveux. Lorsqu'ils aperçurent leurs compatriotes qui venaient les chercher, les prisonniers poussèrent des cris enthousiastes.

La libération se fit cependant attendre. Après de longues tractations dans une plantation d'hévéas, le Vietcong n'a relâché les Américains qu'après la libération par Saigon des prisonniers communistes.

"Ce fut une journée exaspérante, mais les représentants du Vietcong ont toujours été courtois, et n'ont à aucun moment été menaçants", a déclaré le général McLellan, qui a rendu hommage à l'adversaire pour l'état de santé des prisonniers américains après des années de captivité.

La libération des quelque 600 prisonniers américains, conformément aux accords de Paris, s'accompagnera de la libération de près de 2.000 communistes et d'un millier de Sud-Vietnamiens, dans les prochains jours.

Héroïne cachée dans 30 toiles

PARIS (AFP) — C'est dans 30 toiles qu'ils avaient achetées dans diverses galeries de peinture à Paris que les trois trafiquants canadiens, appréhendés jeudi, 8 février, s'approprièrent à expédier aux E.-U. 10 kilos d'héroïne pure qu'ils avaient achetés très certainement à raison de près de \$4.000 le kilo.

L'un de ces trafiquants, Thomas Solarik, 39 ans, de Montréal, avait été signalé par les douanes américaines au bureau des narcotiques et des drogues dangereuses qui, à son tour, nous avaient alertés", précisait-on lundi soir à Paris à l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants. Aussi, le 4 février, quand Solarik, venant de Montréal, descendit dans un hôtel parisien, rue de Constantinople, en compagnie de Werner Patek, 30 ans; Nicolas Silvermann, 55 ans et Kalev Amon, 34 ans, tous de Montréal, les quatre hommes furent immédiatement placés sous surveillance.

Durant trois jours cependant les Canadiens ne s'intéressèrent qu'aux galeries de peinture où ils achetèrent 30 toiles de peu de valeur, qu'ils ramenèrent à l'hôtel sans les cadres. Le 7, Amon reprenait l'avion pour Montréal sans s'être livré à aucune transaction frauduleuse. Le 8, au matin, en revanche, Patek revenait à l'hôtel au volant d'une voiture de location, sortait une valise du coffre et gagnait sa chambre où l'attendaient Solarik et Silvermann.

C'est alors que les enquêteurs de l'office, assistés de policiers préfecture de police, appréhendent la brigade mondaine de la daient les trois trafiquants qui commençaient à sortir de la valise 20 sachets d'héroïne de 500 grs chacun. Avec de la ficelle et du scotch, ils se proposaient d'enrouler les sachets dans les toiles, puis de les expédier aux Etats-Unis.

Samedi, après trois jours de garde à vue, les trois Canadiens ont été présentés au parquet de Paris et écroués.

MERCURY MARQUIS A PRIX MODIQUE



Hardtop, 4 portes
Mercury Marquis
Brougham

PRIX MODIQUE

MARQUIS BROUGHAM A PRIX MODIQUE

MARQUIS DE LUXE A PRIX MODIQUE

MONSIEUR pas besoin d'être pacha pour conduire en pacha une MARQUIS 1973

- MERCURY MARQUIS BROUGHAM
- MERCURY MARQUIS DE LUXE
- MERCURY MARQUIS

A prix moyens, ces voitures offrent beaucoup plus que les autres voitures de même catégorie. Tant au niveau de confort et du roulement que de la ligne et des accessoires en équipement standard. Elles sont en mesure de satisfaire la plupart des goûts et exigences.

OUVERT TOUS LES SOIRS

FINANCEMENT, ASSURANCES ET LICENCES SUR LES LIEUX



Montcalm Automobiles Inc.

"Votre garage de confiance"

LOCATION DE CAMIONS ET D'AUTOMOBILES à la journée à la semaine au mois — à l'année

CHEZ NOUS LA DIFFERENCE, C'EST LE SERVICE APRES VENTE

901, 1re AVENUE, QUE. 3 — TEL.: 529-2131

CAPRI - COMET - CORTINA - MONTEGO - COUGAR
CAMIONS FORD - METEOR - MARQUIS - CONTINENTAL - MARK IV

Lamontagne: Québec ne perdra pas son statut de capitale — détails p. 1

Dans le sport

Roger Bédard et Cie
au Colisée ce soir

— Page 9

L'Action Québec

66e année — No 439

Mardi, 13 février 1973

15¢

Ottawa perd sa franchise
aux mains de Milwaukee

— Page 10



Des prisonniers communistes à la base de Bien Hoa, au Sud Vietnam, se dirigent vers un avion de transport C-130 des Etats-Unis, en route pour Loc Ninh, à 75 milles au Nord de Saïgon. Quelques-uns ont perdu soit une jambe, soit un bras au cours des engagements qui ont marqué les combats entre ennemis. L'évacuation de la base de Pow a été retardée parce que les communistes refusaient de la quitter. — détails p. 14

Rapport de la Commission Gendron

Le français, langue officielle au Québec

— détails p. 1

Une dévaluation du dollar pour protéger le commerce américain

WASHINGTON (A.F.P.) — Le président Nixon a confirmé, mardi, que le projet de loi commerciale qu'il présentera au Congrès visera à assurer "une meilleure part" aux Etats-Unis dans le commerce international. La dévaluation du dollar "n'est au mieux qu'une solution temporaire", a-t-il ajouté. — plus de détails p. 1

mini-loto TIRAGE: VENDREDI, 9 FEVRIER 1973

23 Séries émises—
Possibilité de:

58131 — 23 gagnants de \$5,000.

8131 — 184 gagnants de \$500.

131 — 1863 gagnants de \$100.

LOTO PERFECTA

27e COURSE, 8 FEVRIER 1973		RÉSULTAT			
ORDRE: \$5062.20 (26 PRIX)	DÉSORDRE: \$144. (914 PRIX)	A	B	C	D
VENTES TOTALES: \$548,406		9	10	5	8